

Juin 2026. N°49

CLÉRAC

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPALE

NOUVELLE MUNICIPALITÉ

Présentation des Élus.

MAISON MÉDICALE

Fin des travaux et
installation des praticiens.

MAISON MÉDICALE
DE CLÉRAC

ACTIONS DE LA
MUNICIPALITÉ

VIE LOCALE ET
ASSOCIATIVE

CULTURE ET
PATRIMOINE

AGENDA
INFOS DIVERSES



TABLE DES MATIÈRES

I. INTRODUCTION

Le Mot du Maire	4
L'équipe municipale	5 - 6

II. ACTIONS DE LA MUNICIPALITÉ

Budget 2026	7
Maison Médicale	8 - 9
Bâtiments et travaux	10 - 11
Équipements	12
Voirie	13
PLU et PPRIF	14 - 15

II. VIE LOCALE

École	16 - 22
Anciens combattants	23
Zoom sur Armand Loustau	24
Rendez-vous	25 - 26

III. VIE ASSOCIATIVE

Association scolaire	27 - 28
Comité des fêtes	29 - 30
Teurlay Environnement Théâtre (TET)	31
Association Sportive et Culturelle de Clérac (ASCC)	32
Tarot challenge	33
Chasse (ACCA)	33
Pétanque cléracaise	34
Foot AC2S	35

IV. CULTURE ET PATRIMOINE

Tradition des girouettes	36
Musée	36
Médiathèque	37 - 38
Histoire de la forêt	39 - 41
Les châteaux disparus	42 - 44

V. AGENDA

Évènements à venir	46 - 47
Chasse au trésor : la clé de Clérac	47

VI. LA RÉCRÉ DU BULLETIN

Jeux	48 - 49
Les sœurs de l'Est. Histoire de Jean-Jacques NAU	50

VII. VIE PRATIQUE

Moustique tigre	51
Informations diverses - Solutions des jeux	52 - 53
Annuaire	54 - 55

Directeur de publication : Pascal PRIOUZEAU

Rédactrice en chef : Meg PITON

Rédacteur adjoint : Richard PERRET

Mise en page : Commission communication accompagnée
de Sandra BERGES et Delphine PIETTE

Impression : Imprimerie ROBERT

N° dépôt légal : 962

LE MOT DU MAIRE

Merci !

Merci aux Cléracaises et Cléracais qui ont voté pour ma liste. Merci de m'avoir fait confiance. Je suis bien conscient de l'honneur que vous nous avez fait et de la tâche qui nous incombe désormais. Conscient aussi de la difficulté de s'occuper de la vie publique tout en préservant sa vie privée.

Depuis ces trois mois de travail, je mesure la pression quotidienne. J'enchaîne les réunions, les rendez-vous, les coups de fil, les interpellations, les courriers, etc. Les dossiers sont nombreux à Clérac et pas toujours faciles à traiter. Il y a les citoyens sympathiques avec lesquels la raison finit toujours par l'emporter et avec qui c'est un plaisir de discuter et puis il y a ceux qui ne veulent rien entendre, qui sont sûrs d'avoir raison et ne sont prêts à aucun compromis, aucun dialogue. Certains auront mon attention rapide, d'autres devront attendre.

Heureusement, j'ai une équipe solide et volontaire et c'est parce que je sais pouvoir m'appuyer sur elle que j'ai fini par accepter ce poste. Je vais faire tout mon possible pour mériter votre confiance et celle de mes conseillers. J'y mettrai toute mon ardeur et tout mon enthousiasme.

Consacrer son temps aux autres est une grande motivation. Avoir la sensation d'améliorer la vie quotidienne et le mieux vivre ensemble est la première des récompenses. Et même si les gens ont plutôt tendance à venir se plaindre ou critiquer, il suffit d'un qui nous dise qu'il se sent bien à Clérac pour égayer notre journée.

La maison médicale est achevée. Deux praticiens l'occupent et deux autres pourraient les rejoindre très prochainement. Il restera un cabinet à pourvoir. Les vestiaires de nos employés municipaux sont presque terminés. Le PRIFF et le PLU en sont à leur phase d'achèvement. Ce sont deux dossiers qui ne font pas l'unanimité et sont très contraignants mais nécessaires et obligatoires pour continuer à investir pour l'avenir. Nous allons pouvoir avancer dans nos projets. Nous allons continuer à vous informer à travers ce nouveau bulletin. Depuis le numéro 00 de juin 2001 il a évolué et poursuit aujourd'hui son adaptation. Je me souviens qu'en 2001, lorsque Guy Pasquet est venu me solliciter pour figurer sur sa liste électorale, j'ai soulevé deux points qui me paraissaient primordiaux : la médiathèque et le bulletin communal. Une fois élu, je me suis occupé aussitôt de la médiathèque et Dominique du bulletin. Aujourd'hui, on passe le relais progressivement à de nouveaux élus motivés et compétents. C'est donc avec un immense plaisir que je signe mon premier mot du Maire.

Merci encore de m'avoir offert cette opportunité.



Pascal Priouzeau

L'ÉQUIPE MUNICIPALE

Membres du Conseil – Mandat 2026/2032



Pascal PRIOUZEAU
Maire

- **Président** de toutes les commissions.



Dominique MAUREL
Premier adjoint

- **Vice-président** Finances – Appel d'offres
- **Vice-président** Urbanisme
- Bâtiment
- Communication
- Festivités & vie associative
- Forêts – Environnement
- Gestion du personnel / Administratif
- Voirie



Marie-Bernadette MARTINEZ
Deuxième adjoint

- **Vice-présidente** Vie Scolaire – Enseignement
- Bâtiment
- Finances – Appel d'offres
- Gestion du personnel / Administratif



Marc VAREILLE
Troisième adjoint

- **Vice-président** Forêts – Environnement
- **Vice-président** Voirie
- Bâtiment
- Gestion du personnel / Administratif
- Urbanisme
- Vie Scolaire – Enseignement



Chantal POMIER
Quatrième adjoint

- **Vice-présidente** Action Sanitaire et Sociale / Mobilité
- Festivités & vie associative
- Gestion du personnel / Administratif
- Urbanisme



Daniel BUREAU

- **Vice président** Bâtiment
- Forêts – Environnement
- Gestion du personnel / Administratif
- Urbanisme
- Voirie



Corinne QUÉLARD

- Culture-Patrimoine-Tourisme / Jeunesse-Sports & Loisirs
- Festivités & vie associative
- Action Sanitaire et Sociale / Mobilité



Sylvie VIAS

- **Vice-présidente** Festivités & vie associative
- Action Sanitaire et Sociale / Mobilité
- Finances – Appel d'offres



Richard PERRET

- **Vice-président** Culture-Patrimoine-Tourisme / Jeunesse-Sports & Loisirs
- Communication
- Festivités & vie associative



Mathieu THIBAUD

- Bâtiment
- Finances – Appel d'offres
- Urbanisme
- Voirie



Maïalen RAGUENAUD-LOISON

- Communication
- Culture-Patrimoine-Tourisme / Jeunesse-Sports & Loisirs
- Festivités & vie associative
- Vie Scolaire – Enseignement



Rudy POMIER

- Culture-Patrimoine-Tourisme / Jeunesse Sports & Loisirs / Festivités & vie associative
- Finances – Appel d'offres
- Forêts – Environnement
- Gestion du personnel / Administratif
- Urbanisme / Voirie



Meg PITON

- **Vice présidente** communication
- Forêts – Environnement
- Vie Scolaire – Enseignement



Sylviane BAUDRY

- Bâtiment
- Finances – Appel d'offres
- Voirie



Philippe PEYCHAUD

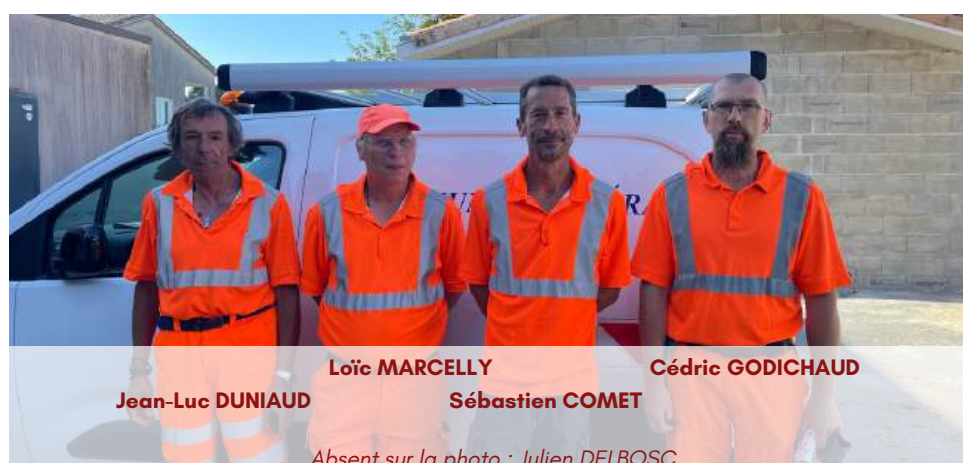
- Action Sanitaire et sociale / Mobilité

L'ÉQUIPE MUNICIPALE

Secrétariat :



Service Technique :



Service Scolaire :



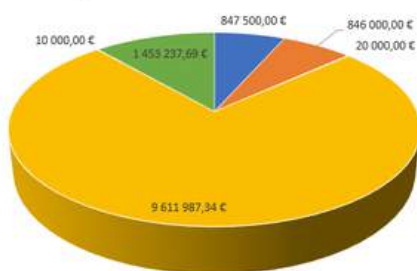
BUDGET 2026

Le budget prévisionnel 2026 a été voté par le conseil municipal en mars dernier.
On y trouve ici l'ensemble des projets de développement communal (Fin des travaux de la maison médicale, Voirie, Atelier municipal, Réfection toitures, Energie renouvelable...)

Actions de la
municipalité

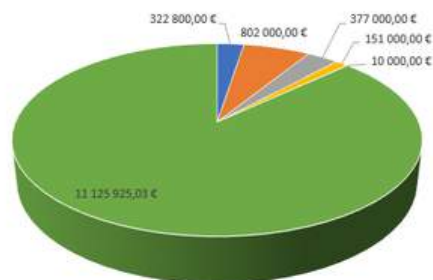
Section de fonctionnement : 12 788 725 €

Dépenses de fonctionnement



- 011 - Charges à caractère général
- 012 - Charges de personnel
- 014 - Atténuation de produits
- 65 - Autres charges de gestion courantes
- 67 - Charges spécifiques
- Virement à la section d'investissement

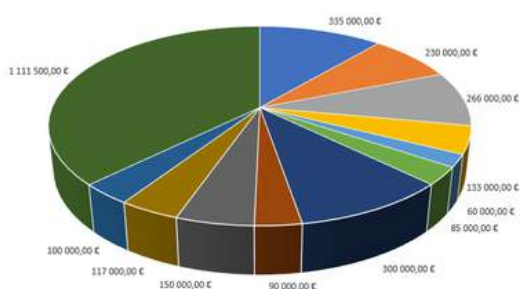
Recettes de fonctionnement



- 70 - Produits de services
- 73 - Impôts et taxes
- 74 - Dotations et participations
- 75 - Produits de gestion courante
- 013 - Atténuation de charges
- 002 - Excédent de fonctionnement

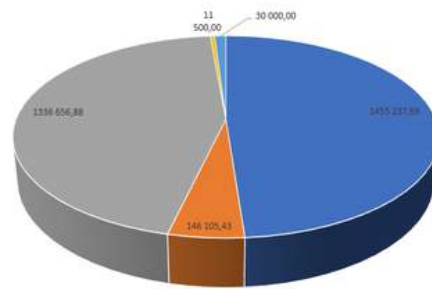
Section d'investissement : 2 977 500 €

Dépenses d'investissement



- Maison médicale
- Aménagement étang
- Halle photovoltaïque pétanque
- Energie Renouvelable
- Parking ancienne poste
- Musée (rénovation toiture)
- Toiture salle des fêtes
- Voierie
- Atelier municipal
- Pont Petit-Maison
- Trottoir lotissement
- Autres

Recettes d'investissement



- 021 - virement de la section fonctionnement
- 10 - dotations (ECTVA/taxe aménagement)
- Subvention d'équipement
- excédent d'investissement
- 16 - dépôts et cautionnement

Fiscalité

La municipalité a décidé de voter les taux d'imposition à l'identique de l'année dernière. Ceci n'empêchera pas toutefois l'augmentation de votre imposition du fait de l'augmentation de la base d'imposition et de la variation des taux des autres organismes (Département, Communauté de Communes).

Taxe	Taux (%)	Produits attendus (€)
Foncier bâti	30,62	695 546
Foncier non bâti	38,42	19 751
Habitation	13,51	14 566
Cotisation Foncière Entreprise	15,63	257 473

MAISON MÉDICALE

Actions de la
municipalité



Coût des travaux :
586 669€ HT

Ouverture de la Maison Médicale

La création de la Maison médicale est l'une des réalisations les plus importantes de la précédente mandature.

Décidé en septembre 2023, le projet n'a pas suivi un long fleuve tranquille, bousculé par de nombreuses difficultés, comme l'incendie de l'ancienne Poste, des retards dans l'approvisionnement de certains matériaux ou encore la lourdeur administrative imposée.

La ténacité de l'équipe municipale couplée à la rigueur professionnelle de l'architecte Sophie Léger ont cependant permis de mener le projet à son terme.

Après 16 mois de travaux, 47 réunions de chantier et autant de comptes rendus, nous sommes heureux de vous annoncer que la Maison médicale a ouvert ses portes le 1er mai 2026.

Deux praticiens ont pris possession de 2 des 5 cabinets disponibles. Il s'agit de Madame Florane Mallier, orthophoniste, et de Monsieur Rémy Logereau, ostéopathe, qui étaient tous deux installés dans les bungalows depuis septembre 2024. Un troisième et un quatrième sont en cours de négociation dont un médecin qui pourrait arriver en septembre. Si ces deux installations se confirment, il ne restera plus qu'un seul cabinet à pourvoir, objet de toutes nos attentions.



Zoom sur Rémy LOGEREAU

Installé sur la commune de Clérac depuis 2022, Rémy LOGEREAU exerce son métier d'ostéopathe au service des habitants.

Originaire de Touraine, il a suivi une formation de cinq années au Conservatoire Supérieur d'Ostéopathie de Toulouse (CSO). Tout juste diplômé, il a exercé pendant deux ans principalement en remplacements, avec une préférence affirmée pour les territoires ruraux, loin des grandes agglomérations.

Le hasard professionnel et personnel, associé à la proposition d'une structure d'accueil par la commune, l'a conduit à s'installer à Clérac dans les locaux de l'ancienne poste en 2022. Soucieuse d'améliorer l'offre de soins, la municipalité a ensuite lancé la création d'une Maison Médicale mieux adaptée aux professions médicales et paramédicales. Durant les travaux, menés en 2025 et début 2026, Rémy et sa collègue Florane MALLIER, orthophoniste, ont été hébergés dans une construction modulaire type « Algéco ». Depuis le 1er mai 2026, ils ont 'enfin' intégré des locaux neufs, modernes et fonctionnels.



Actions de la
municipalité

L'ostéopathie est une discipline paramédicale basée sur l'utilisation du contact manuel pour le diagnostic et le traitement de troubles structurels (musculo squelettique, systèmes vasculaire, lymphatique et neurologique corrélés...) du corps.

Au-delà de la technique, Rémy base beaucoup son approche dans l'écoute, le dialogue avec le patient dans sa phase de diagnostic. Cela lui permet d'orienter au mieux son traitement et, si nécessaire, de rediriger la personne vers un thérapeute plus adapté (médecin, psychologue, podologue, dentiste...) si d'autres expertises sont suspectées.

Son cabinet accueille naturellement la population Cléracaise mais son rayonnement s'étend aux communes voisines grâce au bouche-à-oreille et à la facilité de prise de rendez-vous avec Doctolib. Sa patientèle est très variée et concerne toutes les tranches d'âge à partir de 6 mois.

Nul doute que Rémy, empathique et disponible, sait instaurer une relation de confiance avec ses patients et avec tous ses partenaires en relation avec son métier. Nous lui souhaitons plein de réussite dans l'exercice de sa profession au sein de notre commune.



BÂTIMENTS & TRAVAUX

Rénovation d'un bâtiment communal

C'était au tour de l'appartement n° 1 du bâtiment A d'être rénové. La cuisine a été aménagée (meubles, plaque de cuisson, hotte). Dans la salle d'eau, un plateau de douche a remplacé la baignoire, un meuble avec vasque a été mis à la place du lavabo. Les chambres et l'entrée ont été équipées de placards-penderies. Un nouveau revêtement de sol a été posé dans chaque chambre, les plafonds et les murs ont été repeints.

La commune a pu louer cet appartement dès le mois de mars.

Coût des travaux :
34 305.64 € HT



Création du local des agents municipaux

Les travaux du local destiné à accueillir les agents municipaux ont débuté fin 2024 et ont bien progressé : la structure principale, la toiture et les menuiseries sont désormais achevées. Le chantier devrait s'achever à l'automne prochain.



BÂTIMENTS & TRAVAUX

Couverture du musée et de la Salle des Fêtes

Le musée, la sacristie et la salle des fêtes nécessitaient une réfection complète de leur toiture. Lors de fortes pluies, des infiltrations d'eau se produisaient régulièrement, détériorant progressivement l'intérieur des bâtiments.

L'entreprise Olivier SAS d'Orignolles a réalisé les travaux pour un coût :

- . de 35 843.64 € HT pour le musée,
- . de 5 971.35 € HT pour la sacristie de l'église
- . de 71 446.90 € HT pour la salle des fêtes

Actions de la
municipalité



Toiture de la Salle des Fêtes à gauche, toiture du Musée ci-dessus

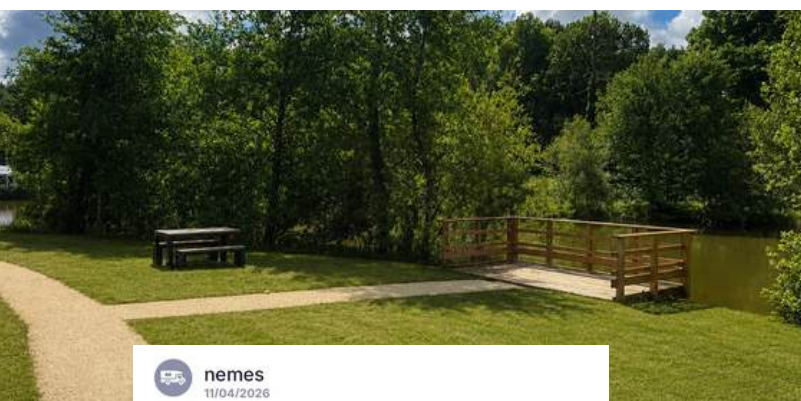
Aire de la Lune

Les travaux ont été engagés sous l'ancienne mandature, et la commune est heureuse de mettre à disposition des voyageurs sa nouvelle aire de camping-cars réaménagée.

Gratuite, et idéalement située au bord de l'étang de la Lune, elle offre désormais un cadre paisible et agréable, qui séduit déjà un grand nombre de voyageurs.

Le calme des lieux, propice à la détente, la beauté naturelle du site, et la proximité de nos commerces, sont des atouts majeurs de notre aire, qui invitent les touristes à découvrir notre charmante commune.

Ce réaménagement s'inscrit dans la volonté de la municipalité de renforcer l'attractivité de notre territoire, tout en offrant un service apprécié des touristes. Les premiers retours sont très positifs.



nemes
11/04/2026

★★★★★ 5/5

Traduire

Rien à redire si ce n'est BRAVO à la commune pour cet endroit sympathique Merci



Maddy45300
02/05/2026

★★★★★ 5/5

Traduire

Très belle aire, avec de beaux emplacements
Au calme, avec boulangerie et supérette à
quelques mètres
Merci à la commune d'avoir penser aux camping
caristes avec cette aire avec services gratuits
(sauf électricité).

ÉQUIPEMENTS

Actions de la
municipalité



Nouvelle plonge pour la cantine

Au début de la chaîne de lavage, le convoyeur à rouleaux a été réduit pour permettre de positionner le chariot de vaisselle sale, sans gêner l'accès au local.

La pose d'une crédence en inox au-dessus de l'évier et à la sortie du lave-vaisselle protège le mur des projections d'eau et facilite l'entretien.

Coût des travaux :
17 189.31€ HT

Projet de rénovation du chauffage de la salle des fêtes et du groupe école/mairie

Heureusement, l'hiver 2025-2026 n'a pas été particulièrement rigoureux. Toutefois, nos équipements, notamment les chaudières fioul de la salle des fêtes et du groupe école/mairie, ont connu de nombreuses pannes occasionnant des désagréments pour leurs utilisateurs. Il devenait donc urgent d'intervenir afin d'éviter une situation similaire l'hiver prochain. Ces installations, désormais très anciennes, doivent être remplacées par des systèmes de type pompe à chaleur. Le choix n'est pas encore arrêté : un bureau d'études thermiques réalisera prochainement un diagnostic des bâtiments afin de dimensionner la solution de chauffage la plus adaptée à mettre en place.



VOIRIE

Le point sur l'adressage

Plus d'un an s'est écoulé depuis le lancement de ce projet, rendu obligatoire pour les communes. Il vise à nommer l'ensemble des voies publiques et privées, à numéroté les bâtiments et à transmettre ces informations au service du cadastre.

Nous entrons désormais dans la phase finale, dont l'achèvement est prévu d'ici la fin du semestre :

- Les plaques de rues, de routes et la signalétique directionnelle ont été installées sur l'ensemble du territoire communal.
- Les numéros sont distribués aux foyers concernés par une modification (nouvelle numérotation ou changement de nom de voie). À cette occasion, un certificat d'adressage ainsi qu'un guide pratique pour la pose du numéro sont remis dans chaque foyer concerné. En cas de difficulté, les habitants peuvent solliciter l'aide de la mairie.
- Parallèlement, la nouvelle cartographie sera publiée dans la base de données nationale, répertoire centralisé des voies et lieux-dits. Accessible aux partenaires institutionnels, elle contribuera à améliorer la qualité des services, notamment pour les secours, la médecine d'urgence, l'IGN ou l'INSEE.



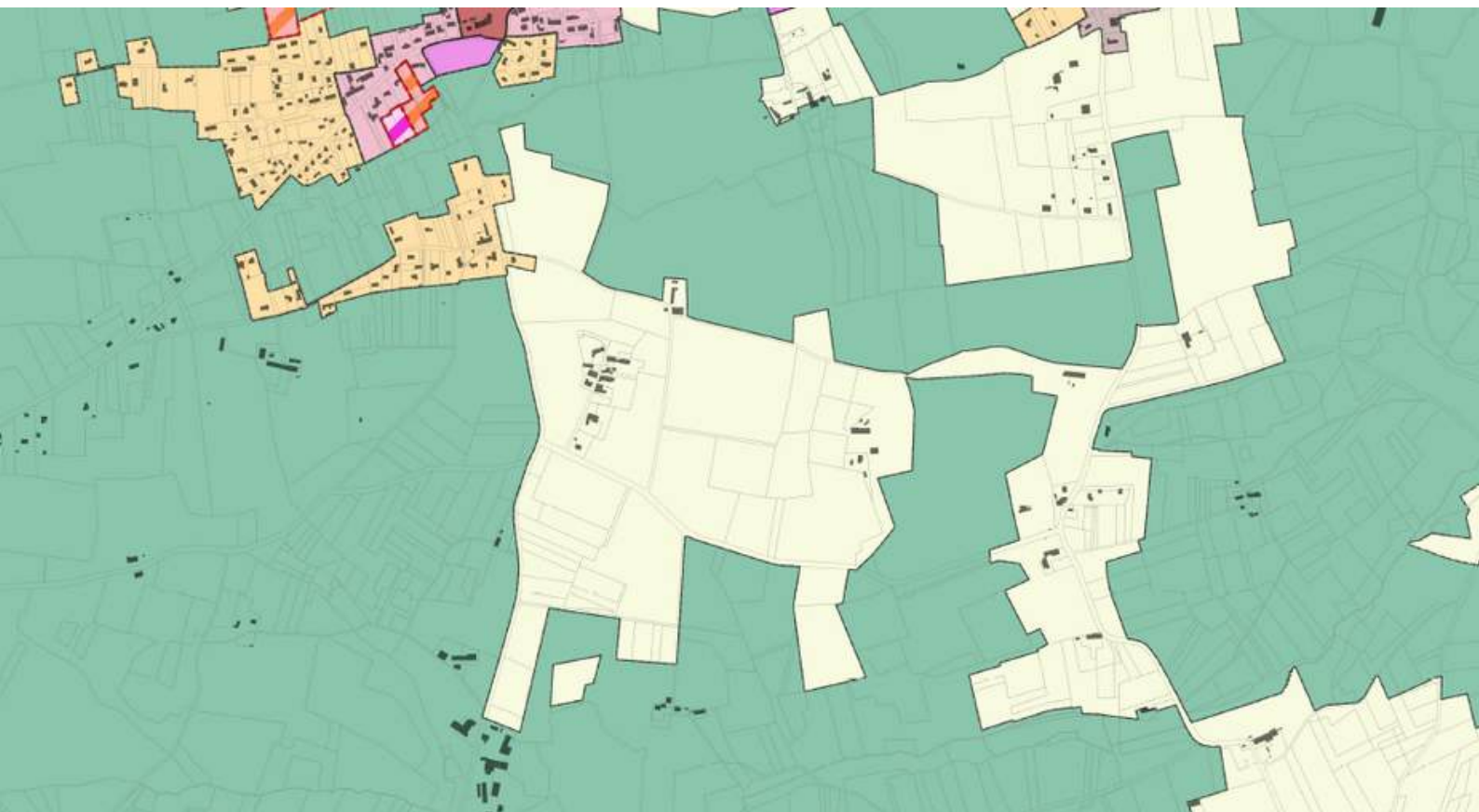
PLU. ET P.P.R.I.F.

Le point sur le PLU (Plan Local d'Urbanisme)

Depuis la fin de l'année 2025, l'avancement du Plan Local d'Urbanisme (PLU) est resté en suspens dans l'ensemble des communes engagées dans cette démarche, principalement en raison des élections municipales de mars 2026.

La commune de Clérac a désormais relancé le travail en collaboration avec le bureau d'études Cittànova. De nouvelles réunions ont permis de poursuivre les échanges afin de préserver, autant que possible, les zones constructibles autour du bourg. L'objectif est également de réserver des secteurs dits AU (à urbaniser) et AUe (à urbaniser pour des équipements communaux), destinés à accompagner les projets définis dans les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP). Dans cette perspective, de nouvelles propositions concernant le règlement écrit et le règlement graphique du PLU ont été élaborées et transmises au bureau Cittànova. Il est toutefois d'ores et déjà acquis que les hameaux seront davantage contraints, la stratégie privilégiant la concentration de l'urbanisation autour du bourg afin de limiter les coûts liés à l'extension des réseaux (électricité, eau, télécommunications).

La prochaine étape est une réunion publique destinée à présenter les objectifs de la loi « Zéro Artificialisation Nette » (ZAN), la démarche du PLU ainsi que les plans de zonage des espaces constructibles, agricoles et naturels. Une autre étape d'enquête publique suit afin de permettre à tous les administrés de commenter le nouveau PLU. La finalisation de ce dossier devrait intervenir fin 2026.



ÉCOLE

Inscriptions à l'école pour la rentrée de Septembre 2026

Les enfants nés en 2023 et domiciliés sur Clérac peuvent être inscrits pour entrer en Petite Section de maternelle en septembre prochain. Prendre rendez-vous auprès du Directeur de l'école, M. MARTIN, au 05.46.04.53.82.

Les éventuels enfants arrivant sur la commune et qui étaient déjà scolarisés dans une autre école, peuvent également intégrer l'école de Clérac. L'école compte 5 classes, 118 enfants, de la Petite Section au CM2.

Vie locale

Noël

Les élèves ont reçu chacun un calendrier de l'avent offert par l'Association Scolaire.

Le 2 décembre, les élèves ont profité d'un spectacle de magie, qui s'est joué dans la salle des fêtes : *L'école magique de Maître Mordibus*. Le spectacle, alliant musique et tours de magie, a beaucoup plu. Merci à la Mairie qui a financé la totalité de ce spectacle.

Mardi 16 décembre a eu lieu l'habituelle soirée de Noël. Les élèves ont pu présenter aux parents chants de Noël et danses, et leur remettre les créations réalisées en classe.

Le 18 décembre, un bon repas de Noël a été préparé par la cantinière, avec, à la fin, des chocolats pour tous. La cantine était magnifiquement décorée pour l'occasion, grâce à l'investissement des agents et tout particulièrement d'Émilie FRADON.



L'imaginaire

Chaque année, l'école choisit un thème de travail commun. Cette année, c'est l'imaginaire.

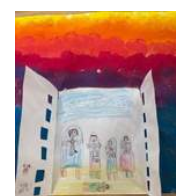
Certaines classes ont travaillé avec un sous-thème par période : les sorciers et la magie, les mondes imaginaires, les super-héros, le monde des rêves, les créatures fantastiques.

Le thème est un fil conducteur pour divers apprentissages : lecture d'albums de jeunesse, chants, poésies, arts plastiques. Voici quelques exemples des créations des classes.

Marie-Christine, cantinière, propose à chaque fin de période un repas en lien avec la thématique. Le dernier en date : le repas inversé. Tout était chamboulé : les élèves sont arrivés dans une cantine débarrassée, ils ont commencé par manger le dessert, puis le plat, en terminant par l'entrée !



Les rêves : Si tu fermes les yeux, où voudrais-tu te retrouver ? Ici, Ambre (CP) s'imagine sur une plage avec ses sœurs et ses parents, profitant de l'air chaud de l'été et des embruns.



ÉCOLE

Nuits de la lecture

Le vendredi 23 janvier, l'école a participé pour la première fois aux Nuits de la lecture. Ce fut un franc succès : 120 personnes présentes environ (enfants, parents, familles...). Le goûter d'accueil composé de galette des rois, chocolat chaud, clémentines, fut offert par la Mairie de Clérac. Servi dans le réfectoire par la cantinière Marie-Christine et une employée communale Valérie, avant les ateliers menés par l'équipe enseignante. Des activités variées étaient proposées : écoute d'un livre audio allongé dans le noir, contes de la rue Broca et extraits vidéos, décoration de marque-pages, atelier kamishibai, exploration libre des livres des Incorruptibles des années passées. Nous avons eu d'excellents retours (enfants et familles) suite à l'événement.



USEP

4 classes de l'école adhèrent à l'USEP et participent aux rencontres inter-écoles. De nombreuses rencontres ont eu lieu, avec pour chacune un pique-nique permettant de créer du lien entre les élèves et de passer de bons moments de partage :

Mardi 3 février, les CM1/CM2 sont allés au dojo à Saint-Aigulin pour des jeux d'opposition, rencontrant leurs camarades des écoles de Montguyon et Saint-Aigulin.

Mardi 3 mars, les CE2/CM1 ont rencontré leurs camarades des écoles de Saint-Aigulin et Montguyon au stade de foot de Montguyon pour des jeux collectifs.

Mardi 10 mars, les PS/MS/GS de l'école du Fouilloux sont venus à Clérac pour une rencontre « Parcours » : entre ateliers d'équilibre, sauts et coopération, les élèves ont appliqué avec brio une compétence fondamentale : donner le meilleur de soi pour faire gagner son équipe. La victoire de l'un d'entre nous est celle de tous !



ÉCOLE

Jeudi 12 mars, les CE1 se sont rendus au Fouilloux pour une journée de jeux traditionnels : croquet, thèque, lancer, pétanque, jeux coopératifs... il y en avait pour tous les goûts !

Jeudi 2 avril, les élèves de GS/CP/CE1 ont participé à un cross au stade de St Aigulin, réunissant toutes les classes de cycle 2 des écoles voisines. 8 médailles ont été remportées par les élèves de Clérac.

Vendredi 3 avril, les élèves de CE2/CM1/CM2 des écoles de Clérac, Montguyon, Saint-Aigulin et du Fouilloux se sont affrontés lors d'un cross en forêt sur le domaine du CRAPA de Saint-Martin-de-Coux. Ils se sont donnés à fond et quatre médailles ont été remportées pour l'école de Clérac.



100 jours d'école

Le 20 avril, retour des vacances de printemps, marquait le 100ème jour d'école de cette année scolaire. Pour l'occasion, les élèves de CE1 ont réalisé une jolie affiche collective : 100 raisons d'être heureux. Chaque élève a écrit 5 mots représentant des petits bonheurs de tous les jours.



Intervention Santé de l'infirmière du collège

Maïté BONARO est intervenue dans les classes de GS/CP et CE1 pour expliquer aux élèves les règles d'une bonne hygiène corporelle et dentaire. Puis, elle a parlé de la puberté aux CE2/CM1 et CM1/CM2, pour comprendre les changements du corps et se préparer à cette étape qui les concerne déjà ou les concernera bientôt. Les élèves ont appris de nombreuses choses et Maïté a répondu à toutes leurs questions.

ÉCOLE

Animation Nature autour des insectes pour la classe CE2/CM1

Céline Lemaire, écologue fauniste à l'agence MTDA de Bègles (33), est intervenue à l'école auprès de la classe de CE2/CM1. Elle a présenté aux élèves les caractéristiques des insectes, les particularités de certains. Elle reviendra au mois de mai pour une sortie en nature afin de les observer aux abords de l'école. Ces animations sont proposées dans le cadre des missions d'animation du site Natura 2000 Landes de Montendre, financé par la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer) de la Charente-Maritime.



Vie locale

Les CM1/CM2 à la voile

Du 23 au 27 mars, les élèves ont passé quatre jours à la base de loisirs de Jonzac pour découvrir et pratiquer la voile.

Ils ont d'abord appris à connaître le matériel, à gréer les bateaux et à naviguer en équipage avec pagaies.

Ils ont ensuite progressé rapidement en naviguant avec les voiles, en réalisant des manœuvres, des parcours et même une régata.

Des activités variées (équilibre, course d'orientation, navigation en solo) leur ont permis de gagner en autonomie et en confiance.

La semaine s'est terminée dans la bonne humeur, avec de beaux progrès pour tous et une chute finale mémorable pour certains !



ÉCOLE

Cinéma

4 classes sont inscrites au dispositif « École et cinéma ». Les élèves visionnent 3 films chaque année (un par trimestre), adaptés à leur niveau et choisis par un Comité Départemental.

Pour ce dernier trimestre de l'année scolaire 2025/2026, il s'agit de :

- Pour le cycle 2 - Microcosmos le peuple de l'herbe : une immersion en gros plan dans le monde des insectes et petites bêtes minuscules qui peuplent nos prairies.
- Pour le cycle 3 - Paï l'élue d'un peuple nouveau : basé sur une légende maorie, ce film montre comment une jeune fille va obtenir une fonction héroïque, par sa bravoure et sa force.

Concernant la classe de PS/MS/GS, les élèves sont allés voir un dessin-animé pour Noël : Thelma au pays des glaces.

Classe mobile

En début d'année, la Mairie a renouvelé les ordinateurs portables à disposition des élèves. En effet, nous utilisions (de moins en moins souvent) des mini-PC qui avaient environ 15 ans, vétustes. Nous avons maintenant une classe mobile équipée de 16 PC, une malle de chargement, une borne WIFI. C'est un outil de qualité qui permet aux professeurs des écoles d'enseigner l'utilisation de l'ordinateur, le traitement de texte, la recherche sur internet.

Les élèves, plus à l'aise sur les tablettes que sur des PC, prennent beaucoup de plaisir à utiliser ces ordinateurs neufs : 1 par élève ou 1 pour 2.

L'équipe enseignante remercie encore la Mairie de CLERAC pour cet investissement de qualité.



Semaines de la Maternelle

Les semaines départementales de la maternelle (2 cette année !) ont eu lieu du 16 au 27/03. Des parents sont venus participer à différents temps de classe pour découvrir le quotidien de l'école : lecture d'histoires sur le thème de l'imaginaire, cuisine. Coralie, la maman de Timéo a enchanté les élèves avec « La sorcière dans les airs ». La maman de Flora est même venue lire déguisée en licorne géante, pour le bonheur de tous les enfants qui ont bien ri. D'autres parents ont lu des albums tout au long de ces 2 semaines, un grand merci à eux !



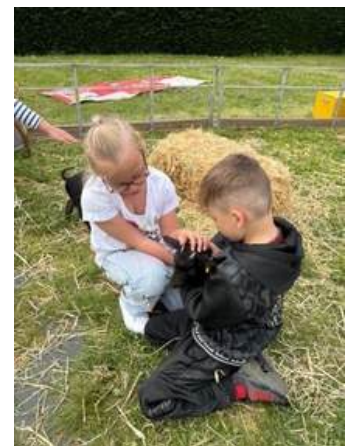
ÉCOLE

Les élèves ont peint une grande fresque des héros de l'imaginaire, dessinée par notre AESH Marine. Cette jolie peinture a servi de fond à nos photos de classe.



Vie locale

Nous avons accueilli à l'école pour une journée la Ferme de Tiligolo : une ferme pédagogique itinérante avec des animaux très attachants. La fermière a d'abord présenté un spectacle de 45 minutes mettant en scène progressivement les animaux : un cochon nain, des lapins, un agneau, une chèvre et des chevreaux, ... puis les élèves ont bénéficié d'ateliers avec Tiligolo. Ils ont appris à traire la chèvre, à faire du fromage. Ils ont pu caresser les animaux et pour certains, donner le biberon au petit agneau. Chaque élève a reçu son diplôme de l'apprenti fermier.



Le dernier jour, vendredi 27/03, les 4 classes de la PS au CM1 ont été mélangées pour préparer un apéritif géant qui fut servi aux familles à 17h00, pour partager un moment convivial dans la cour de l'école. Beaucoup de parents ont répondu à l'appel.



ÉCOLE

Sorties à la Maison de la Forêt

Le mardi 21 avril, les classes de GS/CP et CE1 sont allées à la Maison de la forêt de Montlieu-La-Garde. Le jeudi 23 avril, ce fut au tour des classes de PS/MS/GS et CE2/CM1.

Vie locale



Chaque classe a bénéficié d'un ou deux atelier(s) pratique(s) ainsi que d'un sentier de découverte. Les activités sont financées par la CDCSH. L'école a dû prendre en charge les bus.



ANCIENS COMBATTANTS

8 mai 2026 : Commémoration du 81^e anniversaire de la Libération

Chaque année, la commune de Clérac se retrouve Place du Souvenir pour rendre hommage aux victimes de la seconde guerre mondiale. Par cette belle journée ensoleillée, un public de toute génération s'est réuni devant le Monument aux Morts, dont les enfants de l'école de Clérac, leurs parents, leurs professeurs et leur directeur Monsieur Martin, ainsi que de nombreux élus au conseil municipal.

Présidée par Claude Dobigeon, Président de l'amicale des Anciens Combattants de Clérac, la cérémonie s'est déroulée, en présence de Monsieur le Maire, Pascal Priouzeau et de Rui-Alberto Castanheira, major de la gendarmerie de Montguyon.

Deux porte-drapeaux de Clérac, Pierre Scapin et Cédric Godichaud, étaient également présents, rejoints par 2 porte-drapeaux de Cercoux.

La levée des couleurs a été effectuée par le jeune Lucas, encadré par Domingo Martinez.

M. le Président C. Dobigeon a associé à la minute de silence M. Robert Labrousse, décédé le 1^{er} mars dernier.

Les enfants présents ont participé au Dépôt de gerbes sur le monument aux morts et ont été très applaudis à l'issue de leur lecture d'un message de l'U.F.A.C.

M. le Maire Pascal Priouzeau a ensuite lu le message de Mme Catherine Vautrin, Ministre des Armées et des Anciens Combattants.

Pour clôturer la cérémonie, les enfants et le public présent ont chanté la Marseillaise avant d'être invités à prendre le verre de l'amitié.

Le Président Dobigeon remercie M. le maire, M. le Major, Mrs les porte-drapeaux, Philippe Peychaud à la sono et Lucette Dobigeon pour la préparation du verre de l'amitié.

Un changement dans l'organisation de la collecte des Bleuets est à noter depuis cette année. L'œuvre Nationale des Bleuets de France est devenue Le Fonds de Dotation des Bleuets de France et sa procédure est désormais entièrement numérique. L'Amicale ne fera pas cette démarche et cherche cependant une collaboration avec les enfants de l'école pour conserver ce symbole.

Elle vous donne rendez-vous le 11 Novembre 2026.



ZOOM SUR

ARMAND LOUSTAU
MENUISIER À CLÉRAC

LES ARTISANS ET ENTREPRENEURS QUI ONT CHOISI CLÉRAC POUR S'IMPLANTER. SI VOUS ÊTES L'UN.E DE CEUX-LÀ, N'HÉSITEZ PAS À VOUS FAIRE CONNAÎTRE AUPRÈS DE LA MAIRIE.

Vie locale



Contact :

Armand Loustau

Tél : 06 65 74 62 86

Email : loustau.delteil@gmail.com

Armand Loustau est un nouvel artisan installé sur la commune de Clérac, où il vient de lancer son activité de menuisier. Âgé de 34 ans et originaire du Blayais, il possède déjà près de 12 ans d'expérience dans le domaine.

Très jeune, il a été marqué par le travail d'un ébéniste qu'il côtoyait durant son enfance, une rencontre qui l'a naturellement orienté vers les métiers du bois. Il a ainsi obtenu un BEP à Blaye, avant de compléter sa formation par une spécialisation de parqueteur. Il débute sa carrière pendant deux ans au sein d'une entreprise de menuiserie à Saint-Seurin-de-Cursac dans les ateliers de fabrication, puis poursuit son parcours dans la région bordelaise, dans une entreprise située à Sainte-Eulalie. Il y occupe successivement les postes de poseur de menuiseries, puis de gestionnaire des fins de chantier et du service après-vente.

Pour des raisons personnelles, Armand et sa compagne ont choisi de s'installer à Clérac afin de réduire les trajets domicile-travail. Depuis quelque temps, l'envie d'entreprendre mûrissait : fort de son expérience, de ses contacts professionnels et d'un marché local porteur, il décide de franchir le pas et de se lancer en micro-entrepreneur.

Son activité a officiellement débuté début 2026. Parmi ses compétences figurent la pose de parquet, l'installation de portes, fenêtres et portails, la vitrerie, la serrurerie ainsi que la rénovation de menuiseries bois (portes intérieures, volets, etc.).

Avec son sens du contact et son goût du dialogue, Armand Loustau saura sans aucun doute mettre rapidement son savoir-faire au service des habitants du secteur.



Dépose des anciens volets
roulants et pose de nouveaux

RENDEZ-VOUS



Le marché de Clérac

Laurent – le maraîcher, Sébastien – le fromager, Didier – le charcutier traiteur, et Antonin dans son food-truck asiatique vous attendent avec le sourire et dans la bonne humeur. Ils seront ponctuellement rejoints par de nouveaux exposants au cours de l'été, comme Lili et ses bijoux Création Concept.

De plus, le premier vendredi du mois, les conseillers municipaux viennent à votre rencontre et vous accueillent autour d'un café gourmand. Venez en profiter pour discuter et poser vos questions. C'est un moment d'échange, simple et direct, n'hésitez pas.

D'autant que ce premier vendredi du mois n'est pas le seul rendez-vous que vous donne le marché ! Le 1^{er} mai et le 5 juin dernier, inspirés par une idée des élus, le comité des fêtes et les marchands ont proposé un repas à « prix coûtant ». Vous avez été nombreuses et nombreux à venir vous attabler et profiter de cette joyeuse initiative. Au mois de juillet, ce repas n'aura pas lieu, ou plutôt si, mais le 4 juillet, à l'occasion de la journée plein air. Suivez les communications à paraître pour savoir si l'initiative du repas du marché du 1^{er} vendredi du mois sera reconduite en août, septembre et octobre.



Paschal Priouzeau, Michel Quod et Guy Pasquet, le 1^{er} mai 2026

RENDEZ-VOUS

La Fête de la Musique

Vie locale



En association avec le comité des fêtes, la Mairie organise la Fête de la musique le samedi 20 juin, Place du Souvenir.

Au programme : la Chorale du Lary qui se produira dans l'église de 18h à 19h30 et le groupe Green'z qui prendra la relève vers 20h30. Des food-trucks seront présents pour vous régaler. Un dj sera là pour vous ambiancer et finir cette belle soirée.



Le repas des Aînés

Le 21 novembre prochain à midi aura lieu notre traditionnel repas des Aînés à la Salle des Fêtes de Clérac. Animation musicale et surprises sont au programme. De quoi régaler les papilles, les yeux et les oreilles dans une ambiance chaleureuse.

Le marché de Noël

Le vendredi 4 décembre, le marché de Noël ouvrira ses portes à la Salle des Fêtes à partir de 16h.

Vous y trouverez de nombreux exposants anciens et nouveaux, une animation pour les enfants et la possibilité de vous restaurer sur place.

Sans oublier la visite du Père Noël !



ASSOCIATION SCOLAIRE

Le 7 mars 2026, nous avons organisé un grand loto, qui a demandé une préparation importante en amont. Cette manifestation a été un véritable succès : la salle était comble et les retours des participants ont été très positifs. Cet événement a permis de partager un moment convivial.



Le carnaval s'est tenu le 21 mars 2026 dans une ambiance festive et colorée. Petits et grands ont pu profiter de nombreuses animations : une boom, des jeux en bois, un atelier tatouage, ainsi qu'un défilé musical dans les rues de Clérac, mais aussi un défilé sur tapis rouge a également été proposé, suivi d'une remise de prix, venant récompenser les plus beaux costumes et ajoutant une touche encore plus festive à cette journée.

Vie
associative



ASSOCIATION SCOLAIRE



La chasse aux œufs a eu lieu le 20 avril 2026. Cet événement, très attendu par les enfants, ne pouvait se faire sans la mobilisation de plusieurs parents bénévoles. Nous tenons d'ores et déjà à les remercier chaleureusement pour leur implication et leur disponibilité.



Le 12 mai 2026, un goûter autour de délicieuses gaufres a été proposé, offrant une nouvelle occasion de se retrouver dans une ambiance conviviale et gourmande.

Par ailleurs, nous envisageons l'organisation d'une vente de madeleines Bijou, qui permettra de soutenir nos actions futures tout en régaland les gourmands.

Vie associative

Enfin, comme chaque année, nous proposerons un repas à l'issue de la kermesse, prévue **le 19 juin 2026**, en collaboration avec les enseignants. Ce moment festif viendra clôturer la saison scolaire dans la bonne humeur et le partage.

Nous remercions sincèrement toutes les personnes qui participent, de près ou de loin, à l'organisation de ces événements.





COMITÉ DES FÊTES

Le Comité des Fêtes de Clérac vous présente son agenda 2026, riche en animations conviviales et festives pour tous les habitants de la commune et des alentours.

Retour sur un beau début d'année

L'année a débuté sous le signe du théâtre avec « Lés Durathieûrs D'Jhonzat », un spectacle de théâtre patoisant proposé le dimanche 15 mars à 14h30. Cette manifestation a réuni environ 90 personnes venues admirer leur spectacle, à voir et à revoir !

Nous vous remercions chaleureusement pour votre présence, ainsi que les artistes pour leur prestation. Un grand bravo à eux et rendez-vous l'année prochaine !

17 mai : Journée des voisins

Au printemps, place à la convivialité avec le pique-nique organisé sur l'aire des camping-cars.

Malgré un temps à la pluie, près de 80 personnes se sont attablées sous le tivoi, profitant de l'apéritif offert par le Comité et des barbecues mis à disposition.



Vie
associative

20 juin : Fête de la Musique

Chorale, musiciens, chanteurs, DJ, buvette, food-truck : la Place du Souvenir vous attend pour fêter la musique et la joie d'être ensemble. Soirée organisée en collaboration avec la Mairie.



COMITÉ DES FÊTES

4 juillet : Journée plein air et Soirée espagnole

Une journée plein air qui débutera à partir de 16 h avec des animations pour les enfants : maquillage, tours de poneys, vente de gaufres, crêpes, barbe à papa, etc.... Soirée pleine d'ambiance à partir de 18h, en plein air, avec repas aux couleurs de l'Espagne.

22 juillet : Dîner-spectacle mexicain



Après 4 ans d'absence, c'est le grand retour à Clérac du groupe folklorique mexicain Alianza. Composé d'une vingtaine de danseurs et musiciens, le groupe entend bien profiter de son passage par Clérac pour donner tout son sens à l'expression "échange culturel". Ainsi, toutes et tous seront logés chez des habitants de la commune dont ils partageront le quotidien pendant les 5 jours de leur séjour.

Une grande soirée est organisée mercredi 22 juillet à partir de 19h à la Salle des Fêtes, avec un repas typique de la cuisine mexicaine, suivi du grand spectacle de l'ensemble Alianza.

4, 5 et 6 septembre : Fête locale



Un week-end incontournable avec fête foraine, marché nocturne et le traditionnel feu d'artifice tiré par la Mairie.

7 novembre : Repas des 3 associations

Un repas dansant pour partager un moment chaleureux et festif. Organisé conjointement avec la Pétanque et la Chasse.

31 décembre : Soirée du Nouvel An

Pour clôturer l'année en beauté, le Comité des fêtes vous donne rendez-vous pour célébrer le passage à 2027 dans une ambiance festive et conviviale !

TET TEURLAY ENVIRONNEMENT THÉÂTRE

Cette année, **17 participants**, enfants et adultes, ont pris part aux ateliers théâtre de l'association. Les **adultes** se retrouvent **tous les jeudis soirs**, tandis que les **enfants** participent à des stages pendant les **vacances scolaires** (novembre, février, avril, juillet et août).

Un moment convivial a marqué l'année avec un **rassemblement à Noël**, réunissant petits et grands et d'anciens participants autour d'improvisations sur le thème du réveillon.

Deux représentations viendront clôturer la saison à Clérac :

- **le jeudi 2 juillet 2026** (adultes)
- **le 7 août** Les enfants d'argile



👉 Informations et inscriptions :

Mairie de Clérac
Page Facebook : Teurlay
Environnement Théâtre

Site :

<https://www.tetttheatre.com/>



L'ASCC fêtera, le 21 juin, le dixième anniversaire de la Rando des Pins. Cette manifestation sportive non compétitive attire chaque année des centaines de randonneurs sur des circuits fléchés. Le départ est donné en face du stade de football. Chacun part quand il veut entre 7h30 et 9h et choisit la distance qu'il veut parcourir soit à pied soit en VTT le tout dans une ambiance conviviale. Des ravitaillements sont prévus sur les parcours et l'arrivée est copieusement servie en boissons et douceurs à grignoter.

Cette année anniversaire et date de fête de la musique oblige, il y aura de l'animation musicale avec la chorale de Cercoux « Choracol » et le trio jazz « Albret swing trio ».

Tout cela n'est possible que grâce aux bénévoles de l'association qui nettoient les chemins, guident les randonnées mensuelles, préparent et organisent les randonnées. Ils sont indispensables et les 76 adhérents leur en sont reconnaissants.

Parallèlement aux randonneurs, la section photo poursuit son chemin. Elle a exposé ses photos du 29 mars au 10 mai à la Maison de la Forêt et certains adhérents commencent à participer à des concours ou expos.



Photo d'iris de Marlène Rogron



Papillon de Daniel Brémaud



Gorge-bleue de J.Luc Carrara

Pour les randonnées : rendez-vous à la salle associative à 8h 45 les 1^{ers} et 3^{es} dimanches du mois.
 Pour la photo : rendez-vous à la salle associative à 19h 30 chaque 2^e jeudi du mois.
 Pour plus d'informations : 06 42 92 88 04

TAROT CHALLENGE

SUD-SAINTONGE

La saison se termine le samedi 27 juin avec notre AG, après 49 concours joués dans la région, tous les WE et veilles de fête depuis le début septembre. Les 35 premiers du classement général annuel seront récompensés. L'association, qui n'a pas demandé de subvention, a fait un don de 150€ au profit de l'école communale en octobre 2025.

Pour la rentrée, le calendrier complet des concours, de septembre 26 à juin 27, sera élaboré lors de l'Assemblée Générale. Il pourra être consulté sur le site de l'association : www.tcss-tarot.clubeo.com

En ce qui concerne les concours dans la commune, ils auront lieu :

les samedis 27 juin, 05 septembre, et 31 octobre, en soirée.

Plusieurs concours sont prévus en début d'année 2027, suivant la disponibilité de la Salle des Fêtes.

Vous jouez au tarot en famille ou entre amis, n'hésitez pas à venir nous rejoindre les samedis ou dimanches ou veilles de fêtes. Le meilleur accueil vous sera réservé. Pas besoin de payer une adhésion à l'association, celle-ci est automatique après 15 participations à nos concours du calendrier, qui sont amicaux et donc ouverts à tout le monde.

Pour un engagement de 14€, tous les participants repartent avec un lot, et même une récompense supplémentaire à la 1ère dame classée.

Notre président Franck Hubert au 0780493877 ou le secrétaire Christian Maury au 0671816319 sont à votre disposition pour vous renseigner sur le fonctionnement de l'association.

Vie
associative

CHASSE – ACCA

Le président remercie tous les chasseurs pour leur présence lors des battues.

On a prélevé 103 sangliers ,
95 chevreuils et 31 renards .

Nous souhaitons de bonnes vacances à tout le monde , et à la saison prochaine.



PÉTANQUE CLÉRACAISE

Bonjour à tous.

A ce jour, le club compte 64 licenciés.

Qualificatif 2026 : lors des qualifs aux divers championnats départementaux, une très bonne participation de nos joueurs a été enregistrée. 2 équipes se sont qualifiées pour les phases finales départementales. Merci à tous pour votre participation.

Championnat vétérans (60 ans et plus) : L'équipe A en division 1 : un début de saison difficile à ce niveau mais cette année de transition permet à notre équipe de continuer la saison prochaine à ce niveau. Cette année, nous avons également inscrit 2 équipes qui démarrent en 4ème division. L'équipe dans la poule K est actuellement 1ère au classement et devrait logiquement accéder en 3ème division pour l'année prochaine. L'équipe dans la poule L est actuellement 3ème au classement et peut toujours accéder aussi à la division supérieure.

Vie du club: Un entraînement a lieu tous les mercredis au terrain. Chaque semaine a lieu un concours vétérans, actuellement le jeudi.

Travaux boulodrome : M. Priouzeau, (nouveau maire) nous a annoncé le début des travaux pour septembre/octobre 2026.

Ecole de pétanque : 2 Membres du club ont réalisé la formation « initiateur pétanque » à Bruges au sein du comité départemental 33. Laurent et Sébastien ont été diplômés suite aux 2 journées de formation. Lors du prochain bulletin, j'expliquerai le fonctionnement de cette école.

Championnat juniors : 2 jeunes de Clérac associés à un jeune de Chevanceaux, CASTILLO-SEURIN Maxence, TORCHUT MISSET Enoha et JOSEPH LURMIN Maxime (de chevanceaux) ont fini vice champion départemental et iront participer au championnat de ligue pour représenter la charente maritime. Ce sera le 30 mai à Neuvicq sur l'isle en dordogne. Bonne chance à eux.



Conscient du soutien de nos élus, nous remercions l'ensemble du conseil municipal pour la mise en œuvre et la réalisation de nos demandes. Je remercie également tous les bénévoles, licenciés, qui participent à la vie de notre club.

Le Président / Laurent PASQUET

FOOT – ACZS

Une saison en progrès continu !

La saison 2025/2026 touche bientôt à sa fin, avec une certaine satisfaction. Encore une fois, plus de cent enfants ont pu enfiler la tunique à la cascade verte et bleue, et c'est une satisfaction incontestable pour nous toutes et tous :

- nos U11 ont pu évoluer au plus haut niveau de compétition,
- une équipe U15 a vu le jour avec des résultats très encourageants, malgré une création tardive et des joueurs qui ont appris à jouer ensemble.

La réussite de notre mission auprès des jeunes constitue notre projet sportif de réussite à court, moyen et long terme, c'est elle qui nous assurera un avenir chez les seniors.

Côté seniors, malgré un début de saison compliqué, le groupe a su enchaîner une série de victoires qui leur permet de terminer sur le podium après une saison aboutie pour notre équipe fanion, tandis que la réserve a connu ses meilleurs résultats depuis trois saisons. Enfin, à la mi-saison, nous avons pu créer une troisième équipe qui a pu participer au championnat Critérium à 8, les vendredis soirs. Début juillet, nous organisons notre tournoi de jeunes, reconnu avec plus de trente équipes inscrites ! Ce sera l'occasion pour nos jeunes de s'étalonner face à des équipes girondines, bordelaises ou encore charentaises et périgourdines. Venez nombreux découvrir et encourager les jeunes présents !

Vie
associative

Le club reste ouvert à toute personne souhaitant apporter quelque chose au fonctionnement du club sur le plan sportif mais aussi sur les volets animation, encadrement ou gestion administrative. N'hésitez pas à nous contacter pour rejoindre l'aventure !

Christophe au 06.33.81.15.65 ou Bruno au 07.71.10.71.99.



Équipe U11



Équipe U14/15

TRADITION DES GIROUETTES

Lors d'élections municipales, la tradition locale dite "Tradition des girouettes" veut que les membres du conseil municipal fraîchement élus invitent à leur domicile et à tour de rôle les habitants de la commune pour trinquer. Ce rendez-vous a évolué au fil des ans pour parfois disparaître dans certaines communes.

Souhaitant perpétuer la tradition, le 25 avril dernier, la nouvelle équipe du conseil municipal a proposé aux Cléracais un apéritif dinatoire à l'école de Clérac. Cette occasion était parfaite pour présenter les nouveaux élus et partager un moment convivial avec les concitoyens présents.



Culture et patrimoine

MUSÉE

Gratuit et ouvert à tous

Le Musée des métiers et traditions populaires ouvrira ses portes le 2 juin 2026 pour une nouvelle saison.

Lilou Malangin accueillera le public du mardi au dimanche de 10h à 12h et de 14h à 18h30 sauf les mardis et mercredis de 14h à 18h30.

Grande nouveauté pour cette année : l'entrée est gratuite pour tous !

Venez en famille (re)découvrir les outils traditionnels des agriculteurs, tonneliers, résiniers, charrons, menuisiers..., et affûter votre sens de l'observation en jouant à "Où est Charlie" tout au long de la visite.



MÉDIATHÈQUE



Médiathèque

3 rue du jeu de quille – 17270 CLERAC

bibliotheque@ville-clerac.fr

Tél : 05 46 04 75 56

Horaires

Mardi, Jeudi, Vendredi : 16h00-18h00

Mercredi et Samedi : 10h00 -12h00

Venez découvrir ou redécouvrir votre médiathèque ! Que ce soit pour lire, apprendre, échanger ou simplement passer un bon moment, il y a toujours une bonne raison de pousser la porte de ce lieu de culture et de partage.

La Médiathèque est gratuite et ouverte à tous

Découvrez la Médiathèque : Un lieu de culture et de partage.

La médiathèque est bien plus qu'un simple espace de lecture. C'est un lieu vivant, ouvert à tous, qui propose une large gamme de services pour petits et grands.

Un vaste choix de ressources : Que vous soyez passionné de romans, amateur de documentaires, adepte de bandes dessinées ou curieux de découvrir de nouveaux auteurs, notre médiathèque met à votre disposition des milliers d'ouvrages. Vous y trouverez également des magazines, des CD, des DVD, des jeux de sociétés et même un accès à des ressources numériques via le Département.

Des activités pour tous : Tout au long de l'année, la médiathèque organise des animations variées : des Ateliers, des expositions, puzzle participatif... Cette année, nous nous sommes inscrits à la Littérature Européenne de Cognac (pour les Adultes).

Un accès facile et gratuit : L'inscription à la médiathèque est gratuite pour tous les habitants de la commune et hors commune. Un espace multimédia avec 2 postes informatiques avec accès internet.

Le Bibliobus : Afin de rendre la lecture accessible à tous, la médiathèque reçoit le bibliobus une fois par an, et le Slem (Navette du Département) passe 1 fois par mois.

Culture et
patrimoine

Un nouveau service : le portage à domicile

Pour bénéficier de ce nouveau service, il suffit :

D'être dans l'incapacité temporaire ou permanente de se déplacer à la Médiathèque.

D'être domicilié sur la commune de Clérac.

Dans ce cas, la Médiathèque prendra les renseignements nécessaires par téléphone et établira une carte nominative.

Le portage à domicile s'effectuera le mercredi après-midi entre 15h et 17h, une fois par mois.

MÉDIATHÈQUE

2 bibliothécaires se rendent à domicile à l'heure fixée au préalable pour déposer la sélection de documents.

Les documents que vous souhaitez rendre seront alors récupérés.

Un rendez-vous sera fixé par téléphone et le personnel de la médiathèque se rendra une première fois chez vous, pour connaître vos goûts et répondre au mieux à vos besoins.

La médiathèque propose des Romans, Policiers, Biographies, Documentaires, CD, DVD et CD texte lus.

Elle propose également des livres en gros caractères : Romans et Policiers.

Vous appelez le 05.46.04.75.56 ou vous envoyez un mail bibliotheque@ville-clerac.fr et demandez à rentrer dans ce dispositif.

Prochaines animations

Du 24 juin au 16 septembre : Malle composée de 2 jeux incontournables pour permettre aux enfants de 4 à 99 ans, de manipuler, construire et déconstruire.

Tous le mois de septembre, dans le cadre du fil rouge de la Haute-Saintonge sur le thème « Les couleurs » nous vous proposons de venir faire de beaux dessins extérieurs à la craie à même le sol devant la médiathèque aux heures et ouvertures de la médiathèque.

Les Mercredis 30 septembre et 14 octobre :
Ateliers Robots Blue-Bot

Blue Bot est un robot intelligent et interactif en forme de coccinelle destiné à l'initiation au codage et à la programmation.

Très intuitif, il se pilote à partir des boutons situés sur son dos ou de la barre de programmation avec l'enregistrement d'une séquence d'instructions.



Exposition « Palette, le musée des couleurs » au mois de novembre (*Pas de date précise pour le moment*)

Dans le cadre du fil rouge de la Haute-Saintonge sur le thème « Les couleurs », prêté par la Médiathèque Départementale de Saintes. Cette exposition propose une découverte de l'art à travers une sélection de chefs-d'œuvre de la peinture. Sur chaque panneau, une couleur, déclinée par quatre artistes différents. Des jeux et puzzles sont prêtés avec cette exposition pour faciliter son exploitation ainsi qu'un dossier pédagogique qui vous donnera des pistes d'animation.

HISTOIRE DE LA FORÊT

La forêt française est le fruit d'une longue histoire, façonnée par les évolutions naturelles, économiques et politiques du pays. De ressource vitale au Moyen Âge à enjeu écologique majeur aujourd'hui, elle reflète les transformations de la société française au fil des siècles.

Une ressource essentielle au Moyen-Âge



Les populations rurales bénéficient de droits d'usage dans les forêts appartenant aux seigneurs ou au roi : ramassage du bois mort, pâturage, ou encore récolte de ressources naturelles. Toutefois, certaines activités, comme la chasse, restent réservées à la noblesse, faisant de la forêt un symbole de pouvoir social et politique.

Les premières réglementations forestières

Face à la surexploitation du bois, les autorités mettent progressivement en place des règles pour préserver la ressource. Dès 1291, une administration spécifique est créée pour surveiller les forêts royales. En 1346, une ordonnance royale marque une étape importante en introduisant une gestion organisée des coupes, avec l'objectif de maintenir les forêts en bon état sur le long terme.

Ces premières politiques témoignent d'une prise de conscience précoce de la nécessité de gérer durablement les ressources forestières.



Culture et patrimoine

La forêt à l'époque moderne : entre exploitation et organisation

Entre le XIV^e et le XV^e siècle, les crises démographiques liées aux guerres et aux épidémies entraînent un recul de l'activité humaine, permettant à la forêt de regagner du terrain.

À partir du XVII^e siècle, la forêt devient un enjeu stratégique majeur, notamment pour la construction navale. Le pouvoir royal renforce alors son contrôle. Une grande réforme est menée pour améliorer la gestion forestière, avec un inventaire des forêts et une organisation plus stricte de leur exploitation. Les chênes, indispensables à la construction des navires, font l'objet d'une attention particulière.

HISTOIRE DE LA FORÊT

Les révolutions industrielles et le recul forestier

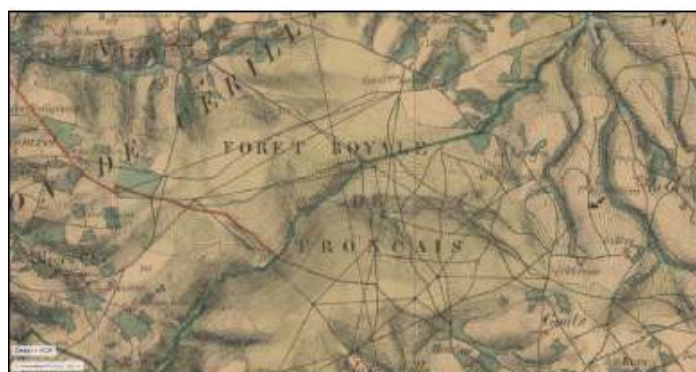
Entre 1770 et 1850, la première révolution industrielle entraîne une forte pression sur les ressources forestières. Le bois est massivement utilisé, notamment pour produire du charbon de bois. À cette époque, la forêt ne couvre plus qu'environ 12 % du territoire français.

La situation évolue avec la seconde révolution industrielle, qui introduit de nouvelles sources d'énergie comme le charbon, le pétrole et l'électricité, réduisant la dépendance au bois.

Le XIXe siècle : renaissance et encadrement de la forêt

Le XIXe siècle marque un tournant avec la mise en place d'un cadre juridique structurant. Un code forestier est instauré pour protéger et reconstituer le patrimoine forestier. Il distingue différents types de forêts (publiques, communales et privées) et impose des règles de gestion.

Parallèlement, de vastes campagnes de reboisement sont lancées, notamment pour assainir les zones marécageuses ou lutter contre les risques naturels comme l'érosion ou les inondations. La forêt regagne progressivement du terrain et atteint environ 18 % du territoire à la veille de la Première Guerre mondiale.



Carte de l'état-major (1820-1866) - ©Géoportail.gouv.fr



Le code forestier - ©DR

Le XXe siècle : expansion et gestion durable

Les deux guerres mondiales soulignent l'importance stratégique du bois, utilisé notamment pour les tranchées. Après 1945, la déprise agricole (abandon de certaines terres cultivées) favorise le retour naturel de la forêt.

Des politiques publiques de reboisement sont également mises en œuvre, contribuant à une forte expansion forestière. Aujourd'hui, la forêt couvre plus de 30 % du territoire français.

Sa gestion est partagée entre le secteur public et les propriétaires privés, avec une attention croissante portée à la durabilité, à la biodiversité et à la multifonctionnalité des espaces forestiers.



HISTOIRE DE LA FORÊT

Les défis contemporains

Aujourd'hui, la forêt française est confrontée à de nouveaux enjeux, notamment le changement climatique. Certaines essences sont fragilisées, et les forestiers doivent adapter les pratiques de gestion pour préserver les écosystèmes tout en continuant à produire du bois.

La forêt joue désormais un rôle essentiel dans la lutte contre le réchauffement climatique, la préservation de la biodiversité et la protection des sols. Elle reste également un patrimoine culturel et économique majeur, témoin d'une histoire pluriséculaire.



Forêt de la Cathédrale Notre-Dame

Culture et
patrimoine

Ainsi, l'histoire de la forêt française illustre une évolution constante entre exploitation et préservation. D'espace vital pour les sociétés anciennes, elle est devenue aujourd'hui un élément clé des politiques environnementales et du développement durable.

Source :

- Brochure « L'Histoire » n°503 / Janvier 2023 : Dossier spécial « Mille et une vies de la forêt française »
- <https://www.onf.fr/vivre-la-foret/raconte-moi-la-foret/lhistoire-des-forets/+1310::la-foret-francaise-lheritage-dune-gestion-forestiere-pluricentenaire.html>
- <https://www.onf.fr/vivre-la-foret/%2B23aa::la-foret-toute-une-histoire.html>

LES CHÂTEAUX DISPARUS

L'habitat à Clérac au cours des siècles (2)

L'article précédent traitait de l'habitat ordinaire de la commune. Il a volontairement laissé de côté les « hostels » ou « maisons nobles » qui ont été sous l'Ancien Régime les sièges de seigneuries et ont appartenu à des familles aristocratiques. Il convient donc pour être complet sur l'habitat à Clérac de les évoquer ici, même s'ils ont été fortement modifiés ou même détruits. Nous ne reviendrons pas sur le château de Caillères qui a déjà fait l'objet d'un article dans un précédent bulletin municipal (n° 45, juin 2024).

Le château d'Auvignac (ou Lauvignac)

À part l'église et son prieuré, le château d'Auvignac est le plus ancien édifice connu de la commune. Il n'en reste pratiquement plus rien sauf un lieu dit dans les bois entre les Bertrands et Dubet, et une parcelle semi circulaire sur le cadastre qui laisse deviner l'emplacement d'une tour arrondie. Il s'agissait d'une « motte féodale » c'est-à-dire un édifice en bois (peut être en pierres) construit sur un monticule en partie artificiel et entourée de fossés.



Emplacement sur le plan cadastral



Château d'Auvignac et de Château : un essai de reconstitution

Son origine remonte à 1367 (en pleine guerre de 100 ans) : le 19 février de cette année-là, Auger, seigneur de Montguyon concède à Arnaud de Moneder, en récompense de services rendus, la terre d'Auvignac, paroisse de Clérac, avec droit et puissance de fief noble. Par la suite, la seigneurie d'Auvignac fait retour dans la baronnie de Montguyon. Le 20 février 1479, Hardouin de Maillé et son épouse Marguerite de La Rochefoucauld, dame de Montguyon et de Barbezieux, en même temps qu'ils abandonnent à Bertrand Ardilhon, la seigneurie de Clérac, lui concèdent viagèrement la seigneurie d'Auvignac. A sa mort, la seigneurie d'Auvignac, retourne dans les biens des barons de Montguyon. Elle ne sera plus représentée symboliquement que par une chambre dans le château de Montguyon. La forteresse d'Auvignac, abandonnée, tombe ainsi peu à peu en ruines...

LES CHÂTEAUX DISPARUS

L'habitat à Clérac au cours des siècles (2)

Pas très loin du château d'Auvignac se trouve le village de Château. On peut supposer que s'y trouvait un château du même type. En effet on est là à l'extrémité ouest de la baronnie de Montguyon, aux confins mal définis avec la baronnie de Montlieu et la terre (puis duché) de Fronsac. Le lieu dit La Grosse Borne au sud du village atteste de cette situation de « frontière ». Il y avait donc là des terres à défendre. Et c'est peut-être dans une certaine continuité que le 15 juin 1580, François de La Rochefoucauld anoblît le village proche de Rentier en faveur de Jean Artus, écuyer. Aucun château ne fut construit à Rentier qui passa au 17ème siècle à la famille Ragot (de Neuvicq), puis au 18ème siècle à une famille de riches laboureurs cléracais, les Dubreuil. Roturiers propriétaires d'une terre noble, les Ragot et Dubreuil devaient payer tous les 20 ans un impôt supplémentaire, appelé droit de franc fief (équivalent à un an de revenu).

Le château de La Vallade

Le fief de La Vallade, appelé aussi Vieille Cour (ou Court) s'étendait sur les paroisses de Clérac, Orignolles et Saint Martin d'Ary. Le château (qualifié simplement de logis dans les textes originaux) se trouvait dans celle de Clérac. Curieusement il n'était pas bâti en position haute, mais sur une terrasse naturelle dans la vallée du Lary, d'où son nom de La Vallade. Un moulin à eau sur un bief du ruisseau, un moulin à vent un peu plus haut et un village de quelques maisons en bas de la côte de la Haute Borne complétaient l'ensemble et témoignaient de la richesse agricole de cette partie de la commune.

Son appellation de Vieille Cour pourrait laisser supposer une origine médiévale. Le fief relevait de la baronnie de Montguyon. Comme Clérac, il avait dû faire l'objet d'une donation du baron de Montguyon à un homme d'armes de son entourage.

Son premier seigneur connu est en 1560 Gilles du Chesne, écuyer, seigneur de Chastenet. Il passe ensuite entre plusieurs mains, avant d'échoir à la fin du 17ème siècle à Jacques de Coulon, écuyer, seigneur du Marais (à Orignolles). Sa fille aînée, Marie-Anne, épouse en 1694 Raphael de Caillères, écuyer, seigneur de Clérac, un vieux garçon de 54 ans, pourvu de nombreux enfants naturels, qu'il avait reconnus mais pas légitimés. C'est ainsi que La Vallade entre dans les biens de la famille Caillères. En 1748, Catherine de Bonnevin, veuve de Charles Raphael de Caillères, seigneur de Caillères, Clérac, La Vallade et Coustolle, arrente à perpétuité le moulin de La Vallade et les terres qui l'entourent, à Jean Mestreau, farinier, moyennant quelques redevances annuelles en nature et en argent.



Château et moulin de La Vallade

Plan cadastral de 1841

*Ne subsiste plus -et en mauvais état- que
l'aile sud à droite du plan*

LES CHÂTEAUX DISPARUS

L'habitat à Clérac au cours des siècles (2)

C'est à un des fils de Charles Raphael de Caillères et Catherine de Bonnevin, également prénommé Raphael, que revient le fief de La Vallade. Après une brillante carrière militaire de 39 ans, fait chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint Louis, il se retire en 1780, avec son épouse Jeanne Marie de Villatel, dans son château de La Vallade qu'il fait aménager au goût du jour. En 1790, pendant la Révolution, Raphael de Caillères devient le colonel de la garde nationale de Clérac. Mais en juin 1791 des paysans furieux se rendent dans son château de La Vallade et exigent qu'il leur remette tous les papiers sur lesquels sont consignés les droits féodaux. Vieux et malade il s'exécute ; mais il fait consigner le lendemain dans un acte notarié que cette remise est nulle car obtenue par la force. Bien que muni de plusieurs certificats de civisme délivrés par la municipalité, se sentant en insécurité à Clérac, il préfère se réfugier pendant quelques années dans la commune voisine de La Pouyade. De retour à Clérac, il meurt à La Vallade en 1798. Son épouse lui survit quelques années. Le couple n'ayant pas eu d'enfants, ses biens échoient à ses nombreux neveux. Ceux-ci vendent les terres de La Vallade à plusieurs habitants du pays, dont les frères Feuillet. Le château lui est acheté par Antoine Jean Mestreau, descendant de la famille de fariniers qui possédait déjà le moulin de La Vallade (plus celui de Gadebourg qu'elle avait arrenté à Raphael de Caillères, seigneur de La Vallade, en 1777).



Cheminée de style Directoire, restaurée



Façade Sud de l'aile subsistante

Au début du XXème siècle, la famille Mestreau vend La Vallade à Herméningilde Ardouin qui a épousé Octavie Seynat, héritière par sa mère des frères Feuillet. Ainsi se reconstitue un vaste domaine de La Vallade qui passe par héritage et achats à la famille Fleuranceau. Mais le château lui-même est profondément modifié : la tour et la toiture d'ardoises sont arrasées. Puis il est peu à peu abandonné et tombe en ruine ; des éléments sont dérobés dont une magnifique cheminée ; depuis quelques années, les actuels propriétaires essaient de remettre en état ce qui est encore sauvable. Le fait qu'on ne désigne plus aujourd'hui ce lieu par l'appellation de château mais par celle de moulin est révélateur de son état actuel.



Façade Nord de l'aile subsistante (début 2000)

LES CHÂTEAUX DISPARUS

L'habitat à Clérac au cours des siècles (2)

Le château de Vallombronze

Le château de Vallombronze est beaucoup plus récent et il est en très bon état, bien qu'il ait perdu son aspect de château pour prendre l'allure aujourd'hui d'une grande maison bourgeoise, comme on en trouve d'autres dans la commune.

Il a été construit au milieu du XIX^{ème} siècle pour Christophe Louis Edouard de Caillères, fils cadet de Louis de Caillères (maire de Clérac) et de Marie Suzanne Nau, à l'emplacement d'anciens bâtiments dont nous ignorons l'histoire. Il a alors fière allure avec ses deux pavillons couverts d'ardoises auxquels est accolée une dépendance sur le côté nord. Une allée plantée de rosiers dite allée des Rosiers relie cette nouvelle demeure au château familial de Caillères. Après son mariage en 1854 avec Marie de Filhol, issue d'une très vieille famille du Périgord, Christophe Louis de Caillères partage son temps entre son château de Vallombronze et celui de Bonnières près de Sainte Foy la Grande qui appartient à son épouse.

Leur fils, Louis Martial, après son mariage avec une lointaine cousine de Filhol, va vivre dans le château de Ramondan à Capian en Gironde qui appartient à son beau père et il vend Vallombronze à Jean Brodut, cultivateur et tisserand dans le village de Chambard. Le domaine restera dans les mains de ses descendants jusqu'à ces dernières années. Ils enlèvent au bâtiment son aspect de château en remplaçant les toitures en ardoises par des toitures en tuiles.

Pierre Terrien, meilleur ouvrier de France (médaille d'or en maçonnerie), et employé d'Armel Robert, entrepreneur et héritier des Brodut, a vécu à Vallombronze jusqu'à sa mort en 2006 à l'âge de 84 ans.

Les actuels propriétaires ont redonné vie au domaine en accueillant des chambres d'hôtes, un gîte équestre et des séminaires.



Château de Vallombronze, aujourd'hui

Auvinac, Château, La Vallade, Vallombronze : ce sont autant de vestiges de notre patrimoine abimés ou modifiés par les siècles, mais qui méritent de n'être pas oubliés. En leurs temps, ils ont joué leur rôle dans l'histoire de notre commune.

Jean-Paul Grasset

AGENDA

Demandez le programme !

À la date où nous bouclons ce bulletin municipal, vous avez toutes et tous reçu dans vos boîtes aux lettres l'agenda des spectacles, fêtes, sports et loisirs programmés à Clérac pour les mois de mai, juin, juillet et août 2026. Si ce n'est pas le cas, veuillez tout d'abord nous en excuser, nous le signaler, et sachez que vous pouvez récupérer l'agenda à la Mairie, à la Poste, à la Médiathèque et chez nos commerçants.

Ce petit dépliant témoigne de notre volonté de fédérer et soutenir les associations de la commune, d'accompagner et valoriser au mieux leurs activités ou encore de leur en inspirer de nouvelles.

Ainsi ces repas du marché organisés par le Comité des Fêtes les premiers vendredis de mai et juin où vous êtes venus nombreux profiter de cette nouvelle et joyeuse occasion de nous réunir.

Spectacles, fêtes, sports et loisirs Mai, Juin, Juillet Aout 2026

MAI

17
DÈS 8H45
JOURNÉE DES VOISINS
RANDONNÉE, PIQUE-NIQUE
PÉTANQUE, ANIMATIONS
AIRE DE CAMPING-CARS - COMITÉ DES FÊTES

23
15H00
MATCH DE FOOT
SUD-SAINTONGE /AULNAY
CATÉGORIE : U15
STADE DE FOOT- AC2S

20
DÈS 18H00
FÊTE DE LA MUSIQUE
CONCERTS, DJ, BUVETTE, FOOD-
TRUCK
SALLE DES FÊTES - COMITÉ DES FÊTES, MAIRIE

21
DÈS 7H30
RANDO DES PINS
10ÈME ANNIVERSAIRE DE LA RANDO
PÉDESTRE ET VTT
DÉPART STADE DE FOOT- ASCC

27
21H00
CONCOURS DE TAROT
AG À 15H, REMISE DU CHALLENGE
25/26, REPAS ET CONCOURS À 21H00
SALLE DES FÊTES - TAROT CHALLENGE SUD-SAINTONGE

AOÛT

7
20H30
LES ENFANTS D'ARGILE
SPECTACLE THÉÂTRAL ET MUSICAL
PAR LA TROUPE ENFANTS/ADO
À CÔTÉ DE L'ÉGLISE - TET

?
DÈS 10H00
SARDINADE (à confirmer)
CONCOURS DE PÉTANQUE ET
SARDINADE
TERRAIN DE BOULE - ACCA

JUIN

2
10H00
OUVERTURE DU MUSÉE
LANCEMENT DE SAISON POUR LE
MUSÉE DES VIEUX OUTILS
MUSÉE DE CLÉRAC - MAIRIE DE CLÉRAC

5
DÈS 11H00
REPAS DU MARCHÉ
REPAS CUISINÉ PAR LES EXPOSANTS
BUVETTE ET CONVIVIALITÉ
SUR LE MARCHÉ - COMITÉ DES FÊTES

6
15H00
MATCH DE FOOT
SUD-SAINTONGE /CHADENAC
CATÉGORIE : U13
STADE DE FOOT- AC2S

19
DÈS 16H30
KERMESSE DE L'ÉCOLE
SPECTACLE DE FIN D'ANNÉE SUIVI
D'UN REPAS
ESPLANADE DE LA MAIRIE - ÉCOLE DE CLÉRAC

JUILLET

2
20H30
THÉÂTRE
PRÉSENTATION DU TRAVAIL DE
L'ATELIER DE THÉÂTRE ADULTES
SALLE DES FÊTES - TET

4
DÈS 16H00
JOURNÉE PLEIN AIR
JEUX, ANIMATIONS, BUVETTE,
REPAS ET SOIRÉE ESPAGNOLE
BOURG - COMITÉ DES FÊTES

22
19H00
SOIRÉE MEXICAINE
REPAS MEXICAIN, MUSIQUES ET
DANSES TRADITIONNELLES
SALLE DES FÊTES - COMITÉ DES FÊTES

SANS OUBLIER

LES ATELIERS DE LA MÉDIATHÈQUE

20 MAI : GALETS PEINTS
10 ET 17 JUIN : CYANOTYPES
MÉDIATHÈQUE - MAIRIE DE CLÉRAC

LES MERCREDIS DU CLUB

JEUX DE CARTES, DE SOCIÉTÉ, TRICOT ET
CONVIVIALITÉ TOUS LES 2èmes MERCREDIS DU MOIS
SALLE DES ASSOCIATIONS - CLUB DES AÎNÉS RURAUX

PÉTANQUE CLÉRACAISE

TOUS LES MERCREDIS : ENTRAÎNEMENT LICENCIÉS
TOUS LES JEUDIS : VÉTÉRANS
TERRAIN DE BOULE - PÉTANQUE CLÉRACAISE

LES RENDEZ-VOUS DU MARCHÉ

CHACQUE 1er VENDREDI DU MOIS, VENEZ RENCONTRER
ET ÉCHANGER AVEC LES CONSEILLERS MUNICIPAUX
SUR LE MARCHÉ - MAIRIE DE CLÉRAC

AGENDA



Le prochain agenda couvrira les mois de septembre, octobre, novembre et décembre.

Nous comptons bien l'améliorer et surtout l'étoffer de rendez-vous inédits comme :

Les Ateliers participatifs, où chacun pourra venir apprendre, améliorer ou partager son savoir-faire en matières de cuisine, couture, botanique, anglais, art floral... Mise en place en octobre.

Une autre nouveauté à venir dès la rentrée :

La clé de Clérac

Il s'agit d'une **chasse au trésor grand format**, ouverte à tous, qui se jouera du mois de septembre au mois de décembre sur toute la commune de Clérac. Son objectif est simple : retrouver une clé cachée quelque part sur le territoire public de la commune.

À l'heure où nous écrivons ces lignes, le jeu est encore en construction, mais voilà déjà ce que l'on peut en dire :

Chaque mois, les joueurs pourront venir retirer une énigme à la Mairie, à la Médiathèque, etc...

Résoudre une énigme permettra d'identifier un lieu précis et un indice à y trouver.

Résoudre les énigmes de septembre, octobre, novembre et décembre permettra donc d'identifier 4 lieux et de collecter 4 indices.

Ces indices permettront d'identifier le 5ème et dernier lieu, celui où sera cachée la clé.

Il suffira alors de venir la présenter à la Mairie pour ouvrir le coffre et remporter le trésor. Il est lui aussi en cours de constitution, mais une chose est sûre : il y en aura pour toute la famille !

Bon ! Pour ça, bien sûr, faudra d'abord trouver la clé !...

La règle du jeu et tous les détails dans le prochain agenda.

D'ici-là, au grand plaisir de nous retrouver lors des fêtes, matches, concours et spectacles à venir cet été.



Agenda

JEUX

Jeux des 7 erreurs



La récré du
bulletin

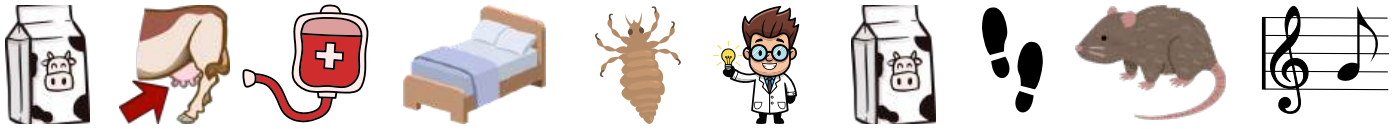
Énigme

Saurez-vous casser le code pour déchiffrer cette phrase ?

H	J	B	A	T	I	A	E	L	C	R	E	C	A
---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---	---

JEUX

Rébus



Sudoku

		2		1	4		6	
4		1				3	7	
	5					9		
	7							
1	6			3	8			
			6	5			8	3
	2			6		8	5	7
	8				3			
		6		7				

Énigme

Dans un panier, il y a 9 boules de pétanque identiques. Sauf que l'une est plus lourde que les 8 autres. Comment l'identifier le plus rapidement possible en utilisant une balance à plateaux ?



Mots croisés spécial Clérac (construits sans recours à l'IA)

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A										
B										
C										
D										
E										
F										
G										
H										
I										
J										

HORIZONTAL

- A - Fleurs d'une Impasse à Clérac
- B - Il en faut, dit-on, pour que la chance vous sourie - N'a pas froid aux yeux
- C - Mesureras le bois
- D - Enflammées quand elles sont particulièrement violentes
- E - Donc pas lui - Réalisateur québécois tout retourné
- F - Saint né à Pau - Pièce d'angle sur le toit
- G - Permettent de s'échapper - Trompée
- H - La Terre tourne autour du sien - Se fendre la poire dans le désordre
- I - Mot du consentement - Fait du propre
- J - Lolos - Crochet à viande

VERTICAL

- 1 - Lieu-dit à Clérac
- 2 - Brilles - Après la CEE
- 3 - Modèle absolu - N'est pas infecté
- 4 - Outils frappeurs
- 5 - Inventer n'importe comment - Authentiques
- 6 - Lieu-dit à Clérac
- 7 - Descend - Mère de l'humanité
- 8 - Leurs plantes plient mais ne rompent pas
- 9 - Précède la matière - Fille de ta mère
- 10 - Gros ou fin - Grand filet

ÇA S'EST PASSÉ À CLÉRAC

Les sœurs de l'Est une histoire de Jean-Jacques Nau

Quand les 5 sœurs Koumsakova prénommées : Olétie, Céty, Etou, Srétoupa et Olébeun, débarquèrent au village, les questions fusèrent de toute part. Avec un nom pareil, d'où pouvaient bien arriver ces 5 filles ? De Russie ? de Pologne ? De l'est à coup sûr mais d'où exactement ? Et pourquoi viennent-elles ici à Clérac où, cependant, avaient déjà été recensés : un Russe resté après la guerre, marié à une locale, un Allemand resté également après la guerre, marié lui aussi à une locale, une Polonaise elle aussi mariée à un local (on n'a jamais su si elle en prenait au petit-déjeuner *...), des Italiens, des Espagnols, des Portugais à profusion tous intégrés et installés durablement. Mais pour ces 5 là, le mystère demeurait. Clérac terre d'asile ? L'aînée Olétie avait 26 ans, les 4 autres suivaient à 2 ans d'intervalle, la benjamine Olébeun venait d'avoir 18 ans. Toutes les cinq étaient blondes comme les blés et très grandes, plus de 1,80 m à coup sûr, voire 1,90 m pour la plus grande Srétoupa, ce qui changeait énormément de la population féminine autochtone au sein de laquelle les personnes dépassant 1,70 m n'étaient pas légion.

Elles arrivèrent un soir d'été par le bus Citram en provenance de Bordeaux vêtues d'un survêtement rouge à parements bleus et avec comme unique bagage un sac de sport blanc estampillé Adidas.

Les rares Cléracais qui les virent ce soir là furent interloqués par cet aréopage et les commentaires allèrent bon train jusqu'à ce qu'un homme descendant d'un minibus arrive et les prenne dans ses bras à tour de rôle. La scène était cocasse, l'homme était bien plus petit que chacune des filles, il pleurait tant son émotion était grande, les filles ne tardèrent pas à l'imiter d'ailleurs. Manifestement ces gens-là se connaissaient, mais parmi les rares personnes présentes à proximité, aucune ne connaissait l'homme venu à la rencontre des cinq filles, le mystère demeurait entier au grand dam des autochtones présents. Elles montèrent dans le minibus qui prit ensuite la direction du Grand Village, l'ambiance était chaleureuse, de toute évidence les 5 sœurs et leur chauffeur se connaissaient et un lien très fort les unissait. Le voyage fut de courte durée, le minibus tourna à droite au stade direction Caillères et son château, terminus tout le monde descend.

En fait, au village tout le monde ignorait qu'après la faillite de l'institution religieuse d'YEC, le château avait été racheté par un comte tchèque passionné de basket et que celui qui était venu chercher les 5 sœurs n'était autre que Jaroslav Lanuk, ancien entraîneur national, réfugié à l'ouest à l'issue du printemps de Prague. Jaroslav avait entraîné les 5 sœurs, toutes internationales depuis les catégories de jeunes jusqu'à la sélection élite à laquelle elles appartenaient désormais et il avait conservé des liens étroits avec elles, au point d'organiser leur fuite à l'ouest, à l'occasion d'un déplacement de l'autre côté du Rideau de Fer avec la complicité de son ancien adjoint, également passé à l'ouest Nikola Koka, parti aux States depuis. Le comte tchèque ami d'enfance de Jaroslav lui proposa l'hospitalité quand ce dernier le contacta et ne vit, par la suite, aucun inconvénient à héberger les 5 sœurs. Une idée avait germé dans la tête de Jaroslav : entraîner une équipe féminine de basket là où son destin de réfugié le mènerait et ce fut donc à Clérac, mais pour pouvoir entraîner, il fallait une équipe et il n'y en avait pas. Jaroslav, non sans quelques réticences locales, monta son équipe qui, petit à petit, gravit les échelons jusqu'au 3ème niveau national où elle eut beaucoup de mal à se maintenir, sauvée in extremis de la relégation par le forfait général d'un concurrent direct au maintien. C'est alors que lui vint l'idée de faire venir les 5 sœurs qui n'eurent aucun scrupule à abandonner leurs ex-partenaires en Belgique pour gagner Bordeaux par le train, la suite vous la connaissez. Les demoiselles de Clérac, comme on les appelait à l'époque, furent championnes de France de Nationale 1 et accédèrent au championnat Pro B (l'antichambre de la Pro A, élite féminine) qui devait débiter à l'automne. C'est alors que, juste après la célébration du titre, j'entendis fort et clair « o l'est' y pas coum ça qu'o va » une autre voix familière enchaîna « s'rait tout pas coum ça qu'o va, plutôt » puis une autre tout aussi familière « Olébeun coum ça qu'o va, jhe t'zou dis ». Je réalise alors que je suis de retour parmi les miens et, que l'épopée des 5 filles de l'est, n'était en fait que le fruit de mon imagination onirique, portée à son paroxysme par l'expression récurrente d'un langage réservé à quelques rares initiés, langage de terroir, langage de gens simples et fiers de leurs racines, langage d'un bonheur partagé.

* L'occasion était trop belle ! (Ceux qui ont vu les tontons flingueurs le comprendront aisément)

MOUSTIQUE TIGRE

EN CHARENTE-MARITIME OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Le moustique tigre est implanté et actif dans de nombreuses communes du département.

La Rochelle
Saint-Jean d'Angély
Rochefort
Royan
Saintes
Jonzac

Plus de 110 communes colonisées en 2024*

Surveillez l'évolution dans votre commune sur :
www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr

Originaire d'Asie, le moustique tigre est désormais bien implanté en France et présent en Charente-Maritime.

Très actif en journée, principalement tôt le matin et en fin d'après-midi, il représente une nuisance importante mais peut également être vecteur de maladies telles que la dengue, le chikungunya ou le virus Zika.

Le moustique tigre se développe dans de très petites quantités d'eau stagnante : soucoupes de pots de fleurs, gouttières bouchées, récupérateurs d'eau non couverts, objets abandonnés, pneus ou récipients divers. Une simple accumulation d'eau suffit au développement des larves.

Source : ARS Nouvelle Aquitaine

LES BONS GESTES À ADOPTER

CHACUN PEUT **AGIR EFFICACEMENT** POUR LIMITER SA PROLIFÉRATION



VIDER

régulièrement tous les contenants pouvant retenir de l'eau (soucoupes, pots, seaux, arrosoirs...).



COUVRIR

les récupérateurs d'eau de pluie avec un couvercle ou un voile moustiquaire.



NETTOYER

régulièrement les gouttières et les regards d'évacuation.



RANGER OU ÉLIMINER

les objets inutiles dans le jardin (pneus, bâches, jouets, récipients...).



CHANGER

l'eau des coupelles, vases et autres récipients au moins une fois par semaine.

La lutte contre le moustique tigre est un véritable enjeu de santé publique et l'affaire de tous.

En adoptant ces réflexes au quotidien, chacun contribue à protéger la santé de tous.

Vous pensez avoir observé un moustique tigre ? Vous pouvez le signaler sur la plateforme nationale : signalement-moustique.fr
Pour en savoir plus : ARS Nouvelle-Aquitaine - Moustique tigre

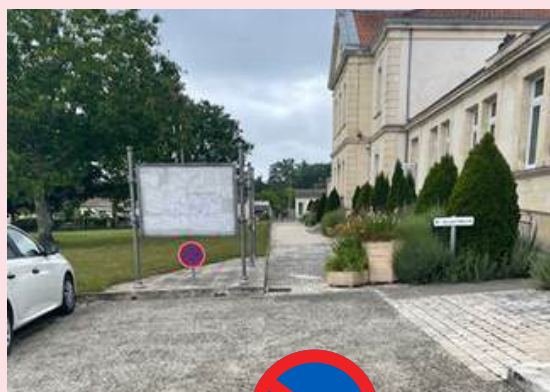


INFORMATIONS DIVERSES

Sécurité aux abords de la garderie

Nous rappelons aux usagers qu'il est strictement interdit de stationner devant la garderie, conformément à la signalisation en place.

Au-delà du respect du panneau, cette mesure est avant tout destinée à garantir la sécurité des enfants, des familles et du personnel aux heures d'entrée et de sortie. Les stationnements gênants ou intempestifs peuvent en effet réduire la visibilité et compliquer les déplacements aux abords de l'établissement.



Stationnement



INTERDIT

Présence sur les Réseaux Sociaux

La commune est désormais sur les réseaux sociaux !

Nous avons le plaisir de vous annoncer l'ouverture de nos pages officielles Facebook et Instagram. Vous pouvez dès maintenant y retrouver toutes les actualités de la commune, les événements à venir, les informations pratiques et la vie locale au quotidien.

N'hésitez pas à aimer et suivre la page pour rester informé(e) en temps réel !



Par ailleurs, la commune est également présente sur l'application Panneau Pocket, un outil gratuit, sans publicité, qui vous permet de recevoir directement les informations essentielles sur votre téléphone.

Les infos, alertes et actualités de CLÉRAC sont sur  **PanneauPocket**

Piscine municipale de Montlieu-la-Garde

Afin de permettre l'ouverture de la piscine de Montlieu-la-Garde pour la saison 2026, la commune de Clérac a été sollicitée, comme d'autres collectivités, pour participer au financement de ses travaux. Après étude, le Conseil municipal a voté l'attribution d'une subvention de 4 000 €. Cette participation permettra aux habitants de bénéficier de tarifs préférentiels : 1,50 € pour les enfants et 2 € pour les adultes. Elle donnera aussi la possibilité aux élèves de notre école de faire des sorties piscine.

Horaires d'ouverture 2026 :

- Du 1er juin au 5 juillet : mercredi, samedi et dimanche de 15h à 20h.
- Du 6 juillet au 31 août : tous les jours de 15h à 20h.

Pour bénéficier du tarif préférentiel, les Cléracais devront présenter un justificatif de domicile, une pièce d'identité et une photo lors de leur première visite afin d'obtenir leur carte « tarif réduit ».



INFORMATIONS DIVERSES

État Civil

- Tous nos vœux de bonheur à Monsieur Thierry VINIACOURT et Madame Stéphanie BALLE pour leur mariage le 16 mai 2026.



Conformément à la réglementation en vigueur relative à la protection des données personnelles et au respect de la vie privée, seules les naissances, mariages, décès et autres événements d'état civil dont la publication a été expressément autorisée par les familles peuvent être mentionnés dans ce bulletin municipal. Par conséquent, la liste présentée ci-dessus n'est pas exhaustive et ne reflète pas l'ensemble des événements enregistrés sur la commune. Nous remercions les administrés de leur compréhension.

Covoiturage



Afin de favoriser les déplacements partagés, réduire les coûts de transport et limiter notre impact environnemental, la commune soutient activement le covoiturage. Une zone dédiée est disponible sur la place de la mairie, en partenariat avec l'application de covoiturage Modalis.

Ensemble, partageons nos trajets et contribuons à une mobilité plus durable.

L'application qui me
transporte partout en
Nouvelle Aquitaine !



Solutions des jeux

Sudoku

7	3	2	9	1	4	5	6	8
4	9	1	5	8	6	3	7	2
6	5	8	3	2	7	9	1	4
8	7	3	4	9	2	6	1	5
1	6	5	7	3	8	4	2	9
2	4	9	6	5	1	7	8	3
3	2	4	1	6	9	8	5	7
5	8	7	2	4	3	1	9	6
9	1	6	8	7	5	2	3	4

Mots-croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
A	P	R	I	M	E	V	E	R	E	S
B	A	U	D	A	C	E		O	S	E
C	S	T	E	R	E	R	A	S		L
D	D	I	A	T	R	I	B	E	S	
E	E	L	L	E		N	A	L	O	D
F	P	E		A	R	E	T	I	E	R
G	I	S	S	U	E	S		E	U	E
H	R		A	X	E		E	R	R	I
I	O	U	I		L	A	V	E		G
J	N	E	N	E	S		E	S	S	E

Énigme

H J B A T I A E L C R E C A

ALTERNER LES LETTRES SUR DEUX LIGNES

H B T A L R C

J A I E C E A

DÉCALER LA 1ÈRE LIGNE D'1 CASE SUR LA DROITE, LA 2ÈME D'1 CASE SUR LA GAUCHE, PUIS RASSEMBLER LA LIGNE

J H A B I T E A C L E R A C

J'HABITE À CLÉRAC

Les 7 erreurs



Rébus

LAIT - PIS - SANG - LIT - POUX - SAVANT - LAIT - PAS - RAT - SOL
Les pissenlits poussent avant les parasols

Énigme

La solution la plus rapide utilise la balance 2 fois seulement.

Pour cela, répartir les boules en 3 groupes de 3 boules. Peser 2 groupes l'un contre l'autre sur la balance. Si l'un est plus lourd que l'autre, il contient la boule la plus lourde. S'ils s'équilibrent, la boule la plus lourde est dans le 3ème groupe.

Procéder de même avec les boules du groupe identifié comme le plus lourd en pesant 2 boules l'une contre l'autre. Identifiez alors la plus lourde selon la même déduction que précédemment.

ANNUAIRE

Mairie de Clérac

1 place de la Mairie

17270 Clérac

05 46 04 13 12

info@ville-clerac.fr

www.ville-clerac.fr

Horaires d'ouverture du secrétariat :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

8h30 - 12h30 // 14h - 17h

Education

Ecole : 05 46 04 53 82

Garderie périscolaire (s'adresser à

la mairie) : 05 46 04 90 08 ou

05 46 04 13 12

Assistants maternelles

Beucher Laura : 06 21 90 58 38

Clochet Aurore : 06 61 26 09 24

Macoin Bénédicte : 06 16 69 47 75

Tingul Linda : 05 46 70 69 13

MAM les petits trésors :

09 81 40 78 67

Tourisme

Communauté de Communes de la

Haute Saintonge : 05 46 48 12 11

web : www.haute-saintonge.org

Office de tourisme cantonal de

Montguyon : 05 46 04 28 70

Services

Bibliothèque : 05 46 04 75 56

bibliotheque@ville-clerac.fr

Horaires d'ouverture :

Mardi, jeudi et vendredi : 16h - 18h

Mercredi et samedi de 10h - 12h

Musée :

1 route des châteaux

05 46 70 22 58

email : musee@ville-clerac.fr

web : www.musee-clerac.fr

Horaires d'ouverture :

Du 02 juin au 30 août

Mardi et mercredi : 14h - 18h30

Jeudi, vendredi, samedi et dimanche

10h - 12h // 14h - 18h30

Entrée gratuite pour tous

Salle des fêtes : 05 46 04 13 12

La Poste : 05 46 04 13 00

Du lundi au vendredi 9h - 12h30

ADMR Saintonge Sud :

05 46 04 45 97

Déchèterie-SOTRIVAL :

05 46 04 03 38

Du mardi au vendredi : 8h30-12h //

14h-17h15

Samedi : 9h-12h30 // 14h00-17h30

SPA (Saintes) : 05 46 93 47 65

Service des eaux (régie
d'exploitation) : 05 46 49 42 56

ENEDIS (dépannage) : 09 69 32 18 84

SNCF : 0 892 35 35 35

Offices religieux

Planning des messes :

- De Pâques à la Toussaint : tous les samedis à 18h30
- De la Toussaint à Pâques : Tous les samedis à 18h

1er samedi : Eglise de Chevanceaux

2ème samedi : Eglise de Clérac

3ème samedi : Eglise de Vassiac-Montguyon

4ème samedi : Eglise de Cercoux

5ème samedi : Eglise de St Pierre du Palais

- Tous les dimanches : Eglise de Montlieu à 10h30

Paroisse Sainte Thérèse (Montlieu-la-

Garde) : 05 46 04 44 41

Social

Maison de la Solidarité et des

Services publics (Mairie de Montguyon) :

05 46 04 01 45/ccas.msap@montguyon.fr

Assistante sociale (service social de
Montendre) : 05 46 49 27 77

Lundi, mardi, jeudi de 9h à 12h sur rendez-vous.

Conciliateur de justice (Mairie de
Montguyon) : 05 46 04 01 45

**Accueil familial personnes âgées/
handicapées**

Mme Vias Sylvie : 05 46 04 20 89

Mme Géron Agnès : 05 46 04 28 59

Mme Metay Brigitte : 05 46 04 02 13

Numéros d'urgence et Santé

15

SAMU

17

POLICE

18

POMPIERS

112

N° urgence unique
européen

05 56 96 40 80

Centre antipoison
Bordeaux

3919

Violences physiques ou
morales

118 41 8

Pharmacies de
garde

05 46 04 10 13

Gendarmerie
Montguyon

05 46 27 55 20

Médecins nuits, WE et
jours fériés

HÔPITAUX

Jonzac : 05 46 48 75 75
Libourne : 05 57 55 34 34

ANNUAIRE

Artisans et Entreprises

AZM RENOVATION
Bâtiment Travaux publics
aznarmickael62@gmail.com

MUGCREATIF
Mug et objets personnalisés
mugcreatif@orange.fr

LOUSTAU MENUISERIE
Menuisier
loustau.delteil@gmail.com

PLAQUISTE JLC
Plaquiste Peinture Rénovation
julienlecoz.renovation@gmail.com

EI-D.B PEINTURE & DECORATION
Peinture Décoration
db.peinturedecore@gmail.com

AUTO SERVICES C&F17
Garage automobile
romain.cumerlato@sfr.fr

RF ' eau
Réseaux eau, gaz
ct.travert@gmail.com

ESTHETICIENNE PROTHESISTE
ONGULAIRE
Esthéticienne
claire.conchoue@gmail.com

CLEMENT BOINT BTP
Bâtiment Travaux publics
06 16 38 18 24

GRAINES DE MERVEILLES
Décoration Tapisserie d'ameublement
grainesdemerveilles@laposte.net

ELECTRICITE GENERALE NOININ Pascal
Électricité
noininpascal@orange.fr

QUI FETE TOUT
Location matériel de réception
06 08 94 53 00

GALILE TRAITEUR
Traiteur Restauration
galiledupont17@yahoo.fr

B&L RESTAURATION
Traiteur Restauration
blrestauration@icloud.com

AUBERGE DES LACS BLEUS
Hôtel Restaurant
aubergedeslacsbleus@orange.fr

EURL NA2C Nicolas ANGELON
Charpente Couverture
contact@couvreur-na2c.fr

NET GARDEN EXPERTISE
Jardinier
netgardenexpertise@gmail.com

MEG & KO
Soutien administratif aux entreprises
meg.and.ko@gmail.com

AUTO STARS
Vente de véhicules d'occasion
autostars33@gmail.com

AB MULTI-SERVICES
Bricolage Jardinage Nettoyage
bapt.alexandre@hotmail.fr

ELECTRICITE GENERALE ARNAUD Patrice
Électricité
a.patrice_17@hotmail.fr

SARL DAM PAYSAGES
Jardinier Paysagiste
piton.dampaysages@gmail.com

LA CARROSSERIE D'AURELIE
Restauration de voitures anciennes
lilideuch17@gmail.com

SAS POUPELAIN FRERES (Reprise Rogron)
Scierie
direction.poupelain@gmail.com

SOTRIVAL
Déchèterie
05 46 04 03 38

IMERYS
Extraction et transformation de kaolinite
le-minh.tchamgoue-njomkame@imerys.com

TRAVAUX FORESTIER BOUTIN Yannick
Travaux forestiers
yannick.boutin773@orange.fr

TAPHANEL TRANSPORTS
Transports Travaux publics
taphaneltransportstp@orange.fr

SALON DE COIFFURE
Coiffure
05 46 04 13 37

PROXI
Épicerie Tabac Presse
05 46 04 12 37

COIFFURE A DOMICILE
Coiffure
05 46 04 12 16

EARL BIO CHEMINS
Maraîcher biologique
biocheminse@biochemins.fr

SONO D'ARY EIRL JOZELEAU
Location matériel de réception
contact@sonodary.com

CHÂTEAU FENGARI
Location Événementiel
enquiries@chateau-de-clerac.com

LE FOURNIL DE CLERAC
Boulangerie Pâtisserie
05 17 24 17 80

PAKI'S FOOD
Foodtruck asiatique
06 11 51 07 28

Associations

SAINTONGE BOISÉE VIVANTE
Emmanuel Verguet
saintongeboisee@aliceadsl.fr

CLUB DES AÎNÉS RURAUX
Marie-Claire Caillé
joel.caillé@gmail.com

ASCC (Association Sportive et Culturelle de Clérac)
Pascal Priouzeau
pascal.priouzeau17@orange.fr

AC2S FOOT
Julien Legendre
j.legendre@laposte.net

TAROT Challenge Sud-Saintonge
Christian Maury
christianmaury33500@gmail.com

UNION de la PÉTANQUE CLÉRAICAISE
Laurent Pasquet
pasquet17@orange.fr

TET (Teulay Environnement Théâtre)
Philippe Peychaud
teulayenvironnementtheatre@orange.fr

COMITÉ DES FÊTES
Jérémy Bouchart
comitedesfetes17270clerac@yahoo.com

ASSOCIATION SCOLAIRE
Priscilla Rié
priscilla.rie@laposte.net

ACCA CLÉRAC
Bruno Lagorce
accaclerac@gmail.com

AMICALE des ANCIENS COMBATTANTS de CLÉRAC
Claude Dobigeon
lucette.dobigeon@gmail.com

L'annuaire proposé dans ce numéro a été réalisé à partir des données actuellement en notre possession. Malgré toute l'attention portée à sa réalisation, il est possible que certaines associations ou entreprises ne soient pas encore référencées ou connues de nos services.

Si vous constatez un oubli, nous vous invitons à vous manifester auprès de la mairie afin de pouvoir apparaître dans le prochain numéro et ainsi contribuer à la mise en valeur de l'ensemble des acteurs de notre commune.

JEU CONCOURS !

Laquelle de vos photos fera
la UNE du prochain numéro ?

1

Prends en photo un
lieu, évènement ou
paysage à Clérac



2

Envoie la par mail à
l'adresse suivante :
info@ville-clerac.fr avec
ton Nom et Prénom

3



Un article sera créé
pour départager les
participants.
Le gagnant verra sa
photo faire la
couverture du
prochain bulletin
municipal.



PanneauPocket



1 place de la Mairie
17270 CLERAC

Téléphone : 05 46 04 13 12
Messagerie : info@ville-clerac.fr
Site internet : <https://www.ville-clerac.fr/>